

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

GENDARMERIE NATIONALE



PROGRAMME 152

GENDARMERIE NATIONALE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	5
Objectifs et indicateurs de performance	10
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	25
Justification au premier euro	36

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Général d'armée Christian RODRIGUEZ

Directeur général de la gendarmerie nationale

Responsable du programme n° 152 : Gendarmerie nationale

Au cours d'une année 2019 marquée par des mouvements sociaux d'une ampleur inédite, la gendarmerie a montré sa capacité de résilience et la solidité de son modèle militaire. Elle a su concilier les impératifs de la gestion de crise avec les exigences de la sécurité des personnes et des biens au quotidien dans une logique de proximité et d'efficacité, tout en modernisant davantage ses modes d'action.

L'année 2019 a été marquée par la gestion des crises dans la durée

Confrontée à des mouvements sociaux ayant donné lieu à des violences répétées et de forte intensité, la gendarmerie a su assurer tout à la fois le maintien de l'ordre et le respect du droit de manifester.

La gendarmerie mobile (GM) a ainsi connu un niveau d'engagement particulièrement élevé, à l'image de l'augmentation sensible de son taux d'emploi quotidien (65 EGM/j en 2018, 69 EGM/j en 2019). Cette hausse, déjà observée en fin d'année dernière, est principalement causée par un engagement massif des EGM dans les opérations de maintien de l'ordre consécutives aux manifestations hebdomadaires des « gilets jaunes », aux contestations de la réforme des retraites, à la présence de ZAD à Bure ou encore Saint-Victor de Melvieux.

Face à la densité répétée des épisodes de violences, la dissémination des contestations sur tout le territoire, l'enchaînement rapide des missions et la fréquence des déplacements imposée aux militaires, la gendarmerie mobile a démontré la pertinence de ses capacités (drones, vidéo, véhicules blindés à roues de la gendarmerie blindés – VBRG), ainsi que ses aptitudes à maintenir sa cohésion dans la crise et à manœuvrer en usant de la force de manière graduée et maîtrisée.

La gendarmerie départementale (GD) a également connu une année intense, et n'a bénéficié que sporadiquement du renfort de la gendarmerie mobile pour lutter contre la délinquance. Elle a su s'adapter à cette situation inédite.

Ainsi, la contestation liée au mouvement dit « des gilets jaunes », par son ampleur territoriale, a conduit à faire évoluer sa doctrine d'emploi, ses unités (en particulier les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie – PSIG) pouvant être amenées à intervenir en premier échelon sur des situations relevant du maintien de l'ordre. Cette situation a conduit à former 600 officiers (du niveau brigade à groupement) à la gestion de crise, et à déployer dans chaque groupement de gendarmerie départementale (GGD) une trentaine de lots de protection et d'intervention (pour un coût de 2 M€).

Face à la délinquance, la réponse opérationnelle est restée soutenue et s'est adaptée pour être efficace dans la lutte contre les menaces à la cohésion de la société

Malgré les mouvements sociaux exceptionnels qui ont marqué l'année 2019 et obéré la capacité de la GM à venir renforcer la GD, la gendarmerie a réussi à maintenir des résultats satisfaisants dans la lutte contre la délinquance. Ainsi, le taux d'élucidation a progressé (+3,28%), tout comme les identifications des personnes mises en cause dans les enquêtes judiciaires (+ 2,8 % en métropole et +1,5% en outre-mer). En outre, les quatre premiers quartiers de reconquête républicaine (QRR) de la zone gendarmerie ont été mis en place.

En particulier, l'office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI) a obtenu des résultats majeurs en démantelant 57 groupes criminels transnationaux avec ses partenaires européens, soit 264 auteurs incarcérés et 5,3 M€ d'avoirs criminels saisis. Cet office a complété en 2019 ses capacités d'enquête par la création de quatre nouvelles antennes à Nancy, Lyon, Toulouse et Rennes.

Les saisies d'avoirs criminels se maintiennent à un niveau élevé, soit 255,8 M€. La lutte locale contre la fraude et le travail illégal accroît également les opportunités de saisies d'avoirs criminels, grâce à l'impulsion donnée par l'office central de lutte contre le travail illégal et relayée par les 49 cellules de lutte contre le travail illégal et la fraude déjà constituées au sein des GGD.

Les violences volontaires sont en revanche en progression (notamment sous l'effet d'un meilleur recueil des faits de violences intrafamiliales, lié à une libération de la parole des femmes victimes). La gendarmerie s'est organisée en conséquence pour mieux lutter contre les auteurs et accompagner les victimes. Ainsi, elle s'appuie sur un réseau de 1 740 « correspondants territoriaux prévention », de 45 brigades de prévention de la délinquance juvénile et de « référents discriminations » dans chaque département, points de contact des associations de victimes et coordonnateurs des actions des unités de terrain en la matière.

La protection des exploitations et activités agricoles, notamment face à certains groupuscules parfois violents, a ainsi fait l'objet d'une attention très significative en 2019, comme en témoigne la création de « DEMETER », cellule fonctionnelle dédiée à cette problématique, et la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et Jeunes agriculteurs (JA) le 13 décembre 2019. Ces actions ont vocation à se poursuivre au bénéfice de tous les agriculteurs et de toutes les filières.

Par ailleurs, la recrudescence des crimes de haine sur le territoire national (tous crimes et délits commis en raison de la prétendue race, origine, nationalité, religion, orientation sexuelle ou identité de genre de la victime) a provoqué la création de la cellule « ASTREE », chargée de lutter contre le phénomène.

La gendarmerie s'est également engagée dans la lutte contre l'immigration irrégulière (+25 % d'interpellations), en particulier dans les zones marquée par une forte pression migratoire (Calais, Ouistreham, frontières avec l'Italie et l'Espagne, Mayotte).

La transformation s'est amplifiée dans tous les domaines, avec pour objectif de concentrer les efforts sur la sécurité du quotidien, et de s'adapter aux besoins de la société

Les efforts entamés pour concentrer l'activité sur les missions de contact et de proximité se sont poursuivis. Dans ce cadre, les échelons locaux de commandement ont toute initiative pour élaborer de nouveaux modes d'action adaptés aux besoins des territoires qu'ils protègent. Ainsi, aux brigades territoriales de contact et leurs variantes (groupes de contact, brigade mobiles etc.), s'ajoutent désormais les « dispositifs d'appui interdépartementaux » (227 unités de GD ont désormais compétence pour intervenir dans les départements limitrophes à leur zone de compétence habituelle ; elles pourraient être près de 600 dans un avenir proche) et les « dispositifs de gestion des événements » (mise en commun de moyens entre unités d'un même bassin d'activité pour gérer les interventions). En organisant mieux la fonction « intervention » de la gendarmerie départementale, ces deux dispositifs permettent de dégager des effectifs et du temps supplémentaire à engager sur le traitement en profondeur des enjeux de sécurité du quotidien.

Avec l'augmentation de la population plus rapide dans les zones péri-urbaines contrôlées par la gendarmerie que dans les aires métropolitaines urbanisées, la mobilité des personnes et des biens est une caractéristique majeure de notre temps. Elle remodèle le fonctionnement des vies urbaine, péri-urbaine et rurale en les interconnectant. Elle est une condition essentielle de toutes nos activités sociales. Assurer la sécurité des mobilités est donc un enjeu majeur. La gendarmerie a développé ses capacités d'action dans ce domaine. Au centre national de sécurité des mobilités, qui assure le suivi de 420 transports sensibles par mois, se sont rajoutés en 2019 quatre centres régionaux. Enfin, les partenariats et les offres de service, avec les entreprises de transport (16 à ce jour) et avec les collectivités se sont développés : conception de contrats d'objectifs de sûreté dans les transports, analyses des menaces et des risques, plans d'actions concrètes, services conjoints avec les polices municipales et les services internes de sécurité des opérateurs de transports, suivi des convois sensibles et planification de leur protection en sont les premières réalisations.

Le cyberspace unifie les systèmes d'informations, auxquels les activités humaines sont devenues fortement dépendantes. Il constitue donc une nouvelle frontière de la sécurité, où la gendarmerie doit pouvoir conduire des missions de renseignement, d'enquête mais aussi de contact et de prévention. Pour cela, le réseau Cybergend poursuit sa montée en puissance et dispose maintenant de 5 000 cybergendarmes (objectif 7 000 en 2022). Ce réseau bénéficie désormais des services du nouveau plateau d'investigation sur les objets connectés permettant d'assister les enquêteurs dans leurs perquisitions numériques.

La stratégie numérique et technologique de la gendarmerie compte des réalisations majeures, tournées vers l'amélioration de l'efficacité des gendarmes et le service à la population

L'année 2019 a vu les deux projets numériques majeurs de la gendarmerie arriver à maturité. Avec NEOGEND, les gendarmes disposent désormais de 65 applications opérationnelles destinées à simplifier leurs tâches ou à améliorer leur efficacité opérationnelle. Quant à la brigade numérique, qui informe et oriente les usagers vers les téléservices,

elle enregistre 220 sollicitations par jour, avec un indice de satisfaction très élevé (9,08/10). Ce contact numérique ne vient pas affaiblir le lien physique comme en atteste le taux de présence des unités sur le terrain qui demeure élevé (plus de 60 %) pour la troisième année consécutive.

L'anticipation des ruptures technologiques, qui s'accroissent, est un impératif. La gendarmerie peut pour cela compter sur un potentiel scientifique fort et structuré (PJGN, ST(SI)² mais aussi GIGN et unités opérationnelles). En 2019, ce dernier est engagé dans une démarche collaborative de recherche, destinée à susciter, valoriser et accélérer l'innovation de rupture (DISRUPT) dans 12 projets, recouvrant les domaines du numérique, des données, du cyber, de l'intelligence artificielle, de la robotique, ou encore de l'identification humaine.

S'agissant des moyens, les objectifs du Gouvernement, concentrés sur les besoins des unités et la valorisation des gendarmes, ont été mis en œuvre

La mise en œuvre des mesures décidées par le Gouvernement s'est poursuivie, afin de soutenir l'amélioration des conditions de vie et de travail des gendarmes, et de valoriser leur engagement.

En 2019, le schéma d'emplois a été pleinement réalisé. Pour atteindre ce résultat, 4 820 élèves gendarmes ont été intégrés dans les écoles, dont les capacités d'accueil et de formation ont été mobilisées à plein grâce à la souplesse de leur organisation.

Le protocole du 19 décembre 2018, destiné à reconnaître l'engagement opérationnel des militaires de la gendarmerie, a été mis en application (revalorisations de l'ISSP et de l'allocation pour missions judiciaires de la gendarmerie).

Le plan immobilier engagé en faveur de l'immobilier domanial s'est poursuivi, et la totalité des ressources prévues pour la rénovation et la sécurisation des casernes a été soit engagée soit affectée (pour début des travaux en 2020). Dans le domaine des matériels, 2 500 véhicules prioritairement destinés aux unités opérationnelles ont été acquis.

Parallèlement, la gendarmerie a contribué à l'effort global assigné au ministère de rationalisation des effectifs dans ses administrations centrales (-33 ETP pour le P152) et a conduit avec succès le plan de substitution d'emplois de 300 officiers (OG) et sous-officiers de gendarmerie (SOG) par 150 civils et 150 militaires des corps de soutien.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Evaluer objectivement la prévention de la délinquance
INDICATEUR 1.1	Evolution du nombre de crimes et délits et de victimes en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) constatés en zone gendarmerie
INDICATEUR 1.2	Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens (AAB) constatés en zone gendarmerie
OBJECTIF 2	Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance
INDICATEUR 2.1	Taux d'élucidation ciblés
INDICATEUR 2.2	Lutte contre les filières, l'économie souterraine et les profits illicites
INDICATEUR 2.3	Généralisation de la police technique et scientifique
INDICATEUR 2.4	Recentrage des forces sur le cœur de métier
INDICATEUR 2.5	Taux d'engagement des effectifs sur le terrain
INDICATEUR 2.6	Délai moyen d'intervention de nuit
OBJECTIF 3	Optimiser l'emploi des forces mobiles
INDICATEUR 3.1	Indice d'engagement des forces mobiles en prévention de proximité
OBJECTIF 4	Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière
INDICATEUR 4.1	Nombre de tués en zone Gendarmerie
INDICATEUR 4.2	Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool
INDICATEUR 4.3	Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant l'usage de stupéfiants
OBJECTIF 5	Optimiser l'emploi des ressources
INDICATEUR 5.1	Taux de disponibilité technique des véhicules

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | BILAN STRATÉGIQUE

INDICATEUR 5.2 Taux de vacance moyen des logements

INDICATEUR 5.3 Evolution du coût global des loyers hors caserne

OBJECTIF 6 Garantir l'exercice des missions militaires

INDICATEUR 6.1 Taux d'engagement des unités dans les missions militaires

INDICATEUR 6.2 Nombre de jours OPEX

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Evaluer objectivement la prévention de la délinquance

INDICATEUR 1.1

Evolution du nombre de crimes et délits et de victimes en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) constatés en zone gendarmerie

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre des violences physiques crapuleuses	Nb	12 960	11766	En baisse	en baisse	11 362	En baisse
Nombre de victimes de violences physiques non crapuleuses et violences sexuelles	Nb	120 813	135477	Suivi	suivi	150 814	Suivi

Commentaires techniques

Périmètre

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 1.11 = nombre annuel de faits constatés par la gendarmerie pour les index de l'état 4001 relatifs aux violences physiques crapuleuses (index 1, 2, 4, 8, 15 à 26).

Sous-indicateur 1.12 = nombre annuel de victimes se présentant dans les unités de gendarmerie pour des faits de violences physiques non crapuleuses (index 3, 5, 6, 7, 9, 10, 51, 52, 73) ou de violences sexuelles (index 46 à 49).

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

INDICATEUR 1.2

Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens (AAB) constatés en zone gendarmerie

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens constatés	Nb	712 769	683778	En baisse	stabilité	681 665	En baisse
Nombre de cambriolages	Nb	165 775	152300	En baisse	stabilité	154 713	En baisse

Commentaires techniques

Périmètre

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 1.21 = nombre annuel de faits constatés par la gendarmerie pour les index de l'état 4001 relatifs aux atteintes aux biens (index 15 à 43 et 62 à 68).

Sous-indicateur 1.22 = nombre annuel de faits constatés par la gendarmerie pour les index de l'état 4001 relatifs aux cambriolages (index 27 à 30).

Sources des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

ANALYSE DES RÉSULTATS

En 2019, malgré une forte mobilisation pour préserver l'ordre public républicain, la gendarmerie maintient son niveau d'engagement pour gérer et apaiser les différends au sein de la société, prévenir et lutter contre l'insécurité du quotidien, partout sur le territoire national, tant en métropole qu'en outre-mer, en portant son effort sur la prise en compte des victimes et en approfondissant sans cesse la relation de proximité avec la population et ses élus.

Indicateur n°1.1

Dans le prolongement du bilan 2018, les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) connaissent une hausse sensible en 2019 (+10,7 %). Seules les violences physiques crapuleuses (-3,4 %) font exception à ce constat.

Les violences physiques non crapuleuses continuent de progresser (+11,1 %), représentant plus de 60 % des AVIP. Parmi celles-ci, la hausse des menaces ou chantages (+10,4 %) traduit une tendance à la banalisation de la violence, qui s'exprime notamment dans la sphère privée.

La violence s'affirme comme forme d'expression en expansion dans la résolution des conflits, tout comme elle reflète l'attention portée aux victimes encouragées à déposer plainte. À ce titre, les victimes de violences intrafamiliales (VIF), qui représentent 39,6 % des AVIP, augmentent de +16,6 % (soit 74 214 victimes, dont 3/4 de femmes).

L'impulsion donnée pour lutter contre les violences sexuelles favorise la libération de la parole des victimes contribuant à la révélation d'un nombre croissant de ces faits (+16,6 %). L'exposition des femmes (8 victimes / 10), comme des mineurs (6 victimes / 10), à la commission de ces actes reste particulièrement élevée.

Indicateur n°1.2

Après une baisse en 2018, les atteintes aux biens (AAB) affichent un bilan stable en 2019 (-0,3 % pour un total de 681.665 faits).

Les vols liés aux véhicules à moteur reculent (-1,7 %), consolidant une tendance amorcée ces six dernières années. Parmi ces faits, les vols de véhicules diminuent (-5,4 %), alors que les vols de deux-roues progressent (+2,4 %).

S'agissant des vols à main armée avec arme à feu (VAMA), après avoir diminué de -22,5 % en 2018, ils progressent de +7,0 % en 2019 (+65 faits pour un total de 988 faits), tout en restant à un niveau inférieur aux années précédentes.

La baisse significative des cambriolages constatée en 2018 (-8,1 %), atteignant leur plus bas niveau depuis 2012, ne se reproduit pas en 2019 (+1,6 %). À l'exception de ceux commis dans les résidences secondaires (-1,8 %), les autres lieux de commission enregistrent une hausse, notamment les cambriolages de résidences principales (+1,3 %).

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 2**Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance****INDICATEUR 2.1****Taux d'élucidation ciblés**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux d'élucidation des vols avec violence	%	24,49	26,65	En hausse	stabilité	26,14	>26
Taux d'élucidation des cambriolages	%	14,31	15,06	En hausse	stabilité	14,31	>15
Taux d'élucidation des homicides	%	93,45	93,27	En hausse	en baisse	85,39	>80

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 2.11 = nombre annuel de faits élucidés pour les index de l'état 4001 relatifs aux vols avec violences (index 15 à 26) rapporté au nombre annuel de faits constatés pour les mêmes index.

Sous-indicateur 2.12 = nombre annuel de faits élucidés pour les index de l'état 4001 relatifs aux cambriolages (index 27 à 30) rapporté au nombre annuel de faits constatés pour les mêmes index.

Sous-indicateur 2.13 = nombre annuel de faits élucidés pour les index de l'état 4001 relatifs aux homicides (index 1 à 3 et 51) rapporté au nombre annuel de faits constatés pour les mêmes index.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

INDICATEUR 2.2**Lutte contre les filières, l'économie souterraine et les profits illicites**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de personnes mises en cause pour trafic ou revente de produits stupéfiants	Nb	9 144	8902	En hausse	en hausse	8 645	En hausse
Nombre de procédures en matière d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger	Nb	326	262	Suivi	suivi	346	Suivi
Valeur des avoirs criminels saisis	€	211 107 860	257164730	En hausse	stabilité	255 808 092	En hausse

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 2.21 = nombre annuel de personnes mises en cause, par la gendarmerie, pour les index de l'état 4001 relatifs aux trafics et reventes de produits stupéfiants (index 55 et 56).

Sous-indicateur 2.22 = nombre annuel de procédures réalisées par la gendarmerie, pour l'index 70 de l'état 4001 relatif à l'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'un étranger.

Sous-indicateur 2.23 = somme annuelle de la valeur des avoirs criminels saisis dans le cadre de procédures traitées par la gendarmerie.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

Plate-forme d'identification des avoirs criminels (PIAC).

INDICATEUR 2.3**Généralisation de la police technique et scientifique**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux de couverture des cambriolages	%	95,16	94,82	>95	>95	94,15	>95
Taux de signalisation biologique au Fichier National d'Analyse des Empreintes Génétiques (FNAEG)	%	78,35	76,49	En hausse	en hausse	78,65	En hausse
Taux de signalisation papillaire au Fichier Automatisé des Empreintes Digitales (FAED)	%	80,68	78,71	En hausse	en hausse	79,08	En hausse

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous-indicateur 2.31 = nombre annuel de cambriolages constatés pour lesquels au moins un transport a été réalisé aux fins d'investigations de police technique et scientifique (PTS) rapporté au nombre annuel de cambriolages constatés.

Sous-indicateur 2.32 = nombre annuel de prélèvements biologiques réalisés sur des mis en cause rapporté au nombre annuel de personnes mises en cause dans le cadre des infractions relevant de l'article 706-55 du code de procédure pénale.

Sous-indicateur 2.33 = nombre annuel de relevés décadactylaires réalisés sur des mis en cause hors délits routiers au regard du nombre de personnes mises en cause dans le cadre de crimes et délits non routiers.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

INDICATEUR 2.4**Recentrage des forces sur le coeur de métier**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Volume des missions périphériques	heure	4 349 774	3459047	En baisse		3 242 299	En baisse
Taux des missions périphériques sur l'activité opérationnelle totale	%	4,08	3,2	En baisse	en baisse	3,00	En baisse

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Sous indicateur 2.41 = volume horaire annuel d'activité consacré par la gendarmerie aux missions périphériques.

Sous indicateur 2.42 = volume horaire annuel d'activité consacré par la gendarmerie aux missions périphériques, rapporté au volume horaire annuel d'activité opérationnelle.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

INDICATEUR 2.5**Taux d'engagement des effectifs sur le terrain**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux d'engagement des effectifs sur le terrain	%	60,84	60,34	>63	>60	59,33	>65

Commentaires techniques**Périmètre**

Unités de gendarmerie départementale agissant sur le territoire national.

Mode de calcul

Volume horaire annuel d'activités exécutées à l'extérieur des unités, rapporté au volume horaire annuel d'activité des unités de gendarmerie.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

INDICATEUR 2.6**Délai moyen d'intervention de nuit**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Délai moyen d'intervention de nuit	minutes	13'45"	12'38"	<14'	<14'	13'20"	<14'

Commentaires techniques**Périmètre**

Unités de gendarmerie départementale de métropole.

Mode de calcul

Somme des délais des interventions nocturnes de l'année, rapportée au nombre annuel d'interventions nocturnes.

Source de données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'objectif « Renforcer l'activité des services pour mieux combattre la délinquance » vise à améliorer la qualité du service et de l'action opérationnelle des unités de gendarmerie, au profit des usagers, en recentrant notamment le gendarme sur son cœur de métier.

En 2019, dans un contexte sécuritaire exigeant et une forte mobilisation pour préserver la tranquillité publique et l'ordre public républicain, les unités de gendarmerie obtiennent des résultats encourageants, qui mettent en exergue la robustesse de l'efficacité de leur action.

Indicateur 2.1

En 2019, le taux d'élucidation des vols avec violence est relativement stable par rapport à 2018, ne perdant que 0,5 point, alors qu'il avait augmenté de +2,2 points en 2018. Ce niveau reste à un niveau supérieur à ceux observés de 2012 à 2017.

Les cambriolages, qui enregistrent une hausse de +1,6 % des faits constatés en 2019, maintiennent leur élucidation à un taux compris entre 14 % et 15 %.

En ce qui concerne les homicides, les taux d'élucidation varient d'une année sur l'autre, en fonction des délais de traitement des procédures judiciaires complexes et exigeantes. Une enquête entamée une année ne se résout pas forcément au cours de la même année. En 2019, le taux d'élucidation des homicides reste élevé et s'établit à 85,4 %, malgré un recul par rapport à 2018.

Indicateur 2.2

Le nombre de personnes mises en cause pour trafic ou revente de produits stupéfiants a diminué de -2,9 %. L'objectif à la hausse n'est certes pas atteint sur le plan quantitatif mais il demeure encourageant sur le plan qualitatif.

En effet, au cours de l'année 2019, la lutte contre les phénomènes identifiés les années précédentes et qui perdurent (cannabiculture en métropole, Ice et cocaïne dans le Pacifique, crack aux Antilles, mules de Guyane) s'est consolidée. En outre, les unités de recherches ont concentré leur activité judiciaire liée aux trafics de stupéfiants sur les organisations criminelles de plus haut niveau.

Par ailleurs, la collaboration entre différentes unités de gendarmerie devient pérenne s'agissant de ce type d'enquêtes chronophages. Il en est de même entre les unités de métropole et celles des territoires ultramarins, avec les autres forces partenaires ou encore avec les polices des pays étrangers.

Dans la lutte contre les trafics de produits stupéfiants, la gendarmerie développe une stratégie offensive visant les bénéficiaires des infractions et se mobilise pour démanteler les réseaux des collecteurs d'argent chargés d'acheminer les fonds à l'étranger. Plusieurs dossiers d'ampleur internationale montrent que cette stratégie s'avère efficace tant au niveau des résultats que de la compréhension de ce phénomène. Ainsi plus de 4 millions d'euros ont été saisis en 2019.

Au cours de l'année 2019, la GN a interpellé 34 299 étrangers en situation irrégulière (ESI) en métropole (+2,95 %) et 14 206 ESI en outremer (+165 %), soit un total national de 48 505 (contre 38 675 en 2018). 31,85 % des ESI interpellés (soit 15 453 individus) ont fait l'objet d'une procédure administrative (données de l'application PAFISA). Le nombre de procédures diligentées en matière d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier des étrangers (index 70 de l'état 4001) s'élève quant à lui à 346 (262 en 2018), pour 367 passeurs interpellés (302 en 2018). Après une hausse en 2016 et 2017, puis une baisse en 2018, la tendance semble donc être de nouveau à la hausse (+32 %). Cette évolution s'explique notamment par la mise en œuvre du plan de renforcement et d'approfondissement de lutte contre l'immigration clandestine (PRALIC) à Mayotte, qui commence à porter ses fruits (+141 % en 2019, avec 99 procédures).

Ce constat met en lumière le fait que ce type d'infractions est très largement l'œuvre d'équipes de passeurs plus que des initiatives isolées. 13 filières d'immigration irrégulière ont été démantelées par la gendarmerie en 2019 (contre onze en 2018), selon les critères de l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi des étrangers sans titre (OCRIEST). Parmi elles, 2 l'ont été en outremer (Martinique et Mayotte) et 11 en métropole. Les filières démantelées en 2019 en métropole portent sur des réseaux issus d'Europe de l'Est (Moldavie, Afghanistan), d'Asie (Chine) ou d'Afrique (RDC, Guinée, Cameroun). La typologie des filières est variée : proxénétisme, faux papiers, convoyage de migrants entre l'Italie et la France, filière de travail illégal du monde viticole.

La gendarmerie inscrit pleinement son action dans la lutte contre l'immigration irrégulière par sa mission de surveillance des frontières, en métropole comme en outremer.

La valeur estimée des avoirs criminels appréhendés en 2019 par les militaires de la gendarmerie est de 255 808 092 euros, quasi stable (-0,5 %) par rapport à 2018 qui avait connu une hausse significative de +21,8 %. La gendarmerie se positionne, pour la seconde année consécutive, au-dessus du quart de milliard d'euros d'avoirs criminels saisis ou identifiés.

Cette somme est le fruit de 25 406 **opérations de saisie remontées à l'administration centrale (+50,7 % par rapport à 2018)**. Il est à noter que le mois de décembre 2019 est le meilleur résultat mensuel réalisé par la gendarmerie depuis le début du suivi statistique en 2007, notamment grâce à trois belles opérations ayant abouti en fin d'année.

Indicateur 2.3

La gendarmerie se maintient dans sa cible avec un taux de 94,2% de scènes de cambriolages couvertes par les opérations de PTS. Celles-ci sont systématiquement mises en œuvre en ce domaine.

Le taux de signalisation au fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) est en hausse de +2,2 points grâce à :

- une meilleure prise en compte des obligations de signalisation FNAEG des individus mis en cause par les enquêteurs ;
- une meilleure alimentation des déclarations dans le logiciel PULSAR sur la bonne signalisation des individus.

Le système étant déclaratif, il est fort probable qu'il soit sous-estimé (signalisation réalisée mais non déclarée).

Le taux de signalisation papillaire au fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) connaît une hausse de +0,4 point.

Indicateur 2.4

Les concours aux administrations publiques (missions périphériques) ainsi qu'aux organismes privés représentent 3 242 299 heures en 2019, contre 3 459 047 en 2018 (-6,3 %). L'évolution de cet agrégat est en cible (à la baisse) et traduit la volonté de la gendarmerie nationale de concentrer davantage de moyens sur ses missions de sécurité.

Ces concours comprennent notamment ceux fournis au profit du ministère de la Justice, essentiellement dans le cadre des transfèrements judiciaires, qui représentent la plus grande part des sollicitations, avec 1 445 139 heures en 2019 (57 % de l'ensemble des missions périphériques), en baisse significative par rapport à l'année 2018 (1 735 143 heures). Il convient de noter que cette mission fait l'objet d'une reprise progressive par le ministère de la Justice.

Il comprennent également l'établissement des procurations, plus spécifiquement lors des années électorales. Les élections municipales devraient donc avoir un impact sur le volume de ces missions périphériques.

Indicateur 2.5

Le taux d'engagement des effectifs sur le terrain affiche un recul de -1 point par rapport l'année 2018 en étant valorisé à 59,3 % en 2019. La cible fixée pour l'année 2019 (> 63 %) n'est pas réalisée.

Dans un contexte où la reconquête des territoires et la proximité avec la population sont élevées au rang de priorités, cette tendance défavorable résulte de plusieurs facteurs exogènes :

- d'une part, la diminution des renforts GM, plus souvent engagés en missions de maintien de l'ordre, et de réservistes ;
- d'autre part, les répercussions de la crise des gilets jaunes, qui a favorisé des retards dans la rédaction des procédures et l'octroi différé de périodes de temps libre (repos récupérateurs et permissions de fin 2018) ;
- enfin, la charge importante que représente le temps consacré aux enquêtes, particulièrement celles liées aux atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP), en forte progression et qui sont complexes à traiter, notamment les violences intrafamiliales (VIF) et les violences sexuelles.

Indicateur 2.6

Le délai moyen d'intervention de nuit s'établit à 13 minutes et 20 secondes pour l'année 2019. Il se maintient ainsi en deçà de la cible fixée à 14 minutes.

Ce résultat témoigne de la réactivité des militaires, depuis la prise en compte des appels par les unités et les centres opérationnels et de renseignement de la gendarmerie (CORG) jusqu'à l'intervention des personnels engagés sur le terrain.

OBJECTIF 3**Optimiser l'emploi des forces mobiles****INDICATEUR 3.1****Indice d'engagement des forces mobiles en prévention de proximité**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Indice d'engagement des forces mobiles en prévention de proximité	indice	1,23	0,75	>1	suivi	0,67	>1

Commentaires techniques**Périmètre**

Unités de gendarmerie mobile, agissant en métropole et outre-mer.

Mode de calcul

Evolution annuelle du volume horaire consacré par la gendarmerie mobile à la prévention de proximité au profit de la gendarmerie départementale, rapporté à l'évolution annuelle du volume horaire consacré à l'activité en mission par la gendarmerie mobile.

NB : en 2018, une rupture statistique liée au passage de SEDNA à Pulsar GM.

Le passage de SEDNA à Pulsar GM a entraîné une harmonisation avec la gendarmerie départementale. Ce qui a pour conséquence d'augmenter l'activité missionnelle (les natures de mission concernant l'instruction ont été intégrées) et de diminuer mécaniquement l'indice.

L'interprétation des résultats doit être nuancée.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

ANALYSE DES RÉSULTATS

Les unités de la gendarmerie mobile (GM) ont connu en 2019 un niveau d'engagement supérieur à celui de 2018 sur l'ensemble du territoire national, en métropole et outre-mer. Les missions de préserver la tranquillité publique et l'ordre républicain, de sécuriser les grands événements et de gérer les crises requièrent en effet un engagement sans faille pour faire face en toutes circonstances et à tout type d'événement.

En outre, les unités de GM ont contribué au cours de l'année 2019 à renforcer l'action des unités de la gendarmerie départementale (GD), notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, le déploiement des dispositifs estivaux et hivernaux de protection des populations (DEPP et DHPP) ou pour renforcer le contrôle des flux migratoires.

Indicateurs n°3.1

L'indice d'engagement des forces mobiles en prévention de proximité se situe à 0,67 pour 2019. La cible fixée pour cet indicateur (>1) n'est pas atteinte en raison d'une baisse constatée de 0,08 point par rapport à 2018 (0,75).

Ce résultat reflète la hausse des engagements dans les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre en 2019 : correspondant en moyenne à 4 escadrons de gendarmerie mobile (EGM) employés de plus par jour. En dépit des marges de manœuvre dégagées et de l'engagement d'EGM en mission de police de sécurité du quotidien, les événements d'ordre public ont bien souvent mis à mal la planification établie.

Les engagements les plus marquants en 2019 sont les suivants :

- continuité de l'emploi d'EGM dans le cadre des contestations de grands projets d'infrastructure (Bure, Contournement ouest de Strasbourg ; Amassada,...) ;

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- le mouvement des « gilets jaunes », débuté le 17 novembre 2018 et qui se poursuit avec des pics d'intensité variable, entraîne des engagements au maintien de l'ordre exceptionnels qui s'inscrivent dans la durée ;
- les festivités liées à la coupe du monde féminine de football du 7 juin au 7 juillet 2019 ;
- la sécurisation du G7 à Biarritz et à Chantilly ;
- la sécurisation des commémorations du 75ème anniversaire du débarquement de Normandie ;
- le déploiement en renfort de la gendarmerie départementale de 23 EGM dans le cadre du dispositif estival de protection des populations (DEPP) et 6 EGM pour le dispositif hivernal de protection des populations (DHPP) ;
- le maintien de l'engagement soutenu dans la lutte anti-terroriste ;
- le concours grandissant à la lutte contre l'immigration clandestine (Calais, frontière italienne, Calvados) soit 5 EGM au quotidien ;
- le renforcement des dispositifs sur les voyages officiels de plus en plus consommateurs en UFM (Grand débat National,...).

Pour autant, des marges de manœuvres ont pu être dégagées. En effet, la décision de pérenniser le nouveau format d'engagement en termes d'effectifs (3 pelotons au lieu de 4) a permis de réduire les périodes de récupération et d'octroi des droits individuels.

OBJECTIF 4**Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière****INDICATEUR 4.1****Nombre de tués en zone Gendarmerie**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de tués	Nb	2 629	2540	En baisse	en baisse	2436	En baisse

Commentaires techniques**Périmètre**

La métropole et les 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion).

Mode de calcul

Nombre annuel de tués dans le cadre d'accidents de la circulation routière constatés par les unités de gendarmerie.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

INDICATEUR 4.2**Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool	indice	0,54	1,01	>1	>1	0,91	>1

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Evolution annuelle du nombre d'infractions d'alcoolémie relevées, rapportée à l'évolution annuelle du nombre d'accidents corporels impliquant la consommation d'alcool.

Sources des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

INDICATEUR 4.3

Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant l'usage de stupéfiants

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant l'usage de stupéfiants	indice	0,65	1,34	>1	>1	1,32	>1

Commentaires techniques**Périmètre**

National (métropole, outre-mer, gendarmeries spécialisées).

Mode de calcul

Evolution annuelle du nombre d'infractions relevées pour conduite après avoir fait usage de produits stupéfiants, rapportée à l'évolution annuelle du nombre d'accidents corporels impliquant la consommation de stupéfiants.

Sources des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

ANALYSE DES RÉSULTATS

Compétente sur 800 000 kms de routes et déployée sur l'ensemble du territoire, la gendarmerie nationale joue un rôle majeur pour la sécurité des conducteurs, des transports de marchandises et des voies de circulation, s'inscrivant dans le cadre de la sécurité des mobilités.

Dans la lutte contre l'insécurité routière, la gendarmerie optimise son action opérationnelle en l'appuyant sur une analyse spatio-temporelle de l'accidentalité et des commissions d'infractions génératrices d'accidents. Au cours de l'année 2019, les unités de la gendarmerie se sont notamment attachées à renforcer leur présence sur les zones les plus accidentogènes du réseau secondaire, dont les axes limités à 80km/h.

Cette année, les conduites sous l'empire d'un état alcoolique représentent encore la principale cause d'accidents sur la route en zone gendarmerie, avant la faute d'inattention et la vitesse.

Indicateur 4.1

En zone gendarmerie, le bilan de la mortalité routière pour l'année 2019 s'établit à 2 436 tués. Les actions mises en œuvre par les unités de gendarmerie permettent de conforter la tendance à la baisse amorcée depuis 2015.

Indicateur 4.2

L'indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool s'établit à 0,91 point en 2019 (contre 1 en 2018), s'éloignant de la cible fixée (>1).

L'alcool représente 18,2 % des principales causes d'accidents corporels ou mortels.

Au cours de l'année 2019, la gendarmerie a réalisé 8 729 766 dépistages (- 2,6 %) qui ont permis de relever 143 861 infractions (dont 90 494 délictuelles), soit une diminution de - 7,7 % par rapport à 2018.

Indicateur 4.3

L'indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents corporels impliquant leur usage se stabilise en 2019 à 1,3 comme en 2018. Il surpasse la cible fixée (> 1).

La conduite après consommation de stupéfiants représente 1,8 % des causes principales d'accidents corporels ou mortels.

Au cours de l'année 2019, la gendarmerie a réalisé 372 625 dépistages (+ 31,7 %) qui se sont traduits par 75 103 infractions, soit une augmentation de + 26,6 % par rapport à 2018.

OBJECTIF 5

Optimiser l'emploi des ressources

INDICATEUR 5.1

Taux de disponibilité technique des véhicules

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux de disponibilité technique des véhicules	%	93,2	93,09	>93		93,33	>93

Commentaires techniques

Périmètre

Les données concernent la métropole et l'outre-mer.

Mode de calcul

Nombre de jours de disponibilité des véhicules opérationnels, rapporté au nombre potentiel de jours de disponibilité de ces véhicules.

En 2016, le P152 a modifié le mode de calcul de l'indicateur sur la base des travaux du SAELSI visant, notamment, à le faire converger avec le P176. L'unité de compte du numérateur et du dénominateur n'est plus « le véhicule » mais le « jour-véhicule », plus juste et mieux adapté pour rendre compte de la disponibilité.

Source des données

Service de l'achat des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure (SAELSI)

INDICATEUR 5.2

Taux de vacance moyen des logements

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux de vacance moyen des logements	%	5,46	4,55	<5,5		4,70	<4,5

Commentaires techniques

Périmètre

Logements situés en métropole et en outre-mer supportés par le programme 152.

Mode de calcul

Moyenne annuelle du nombre de logements vacants (logements non occupés et non attribués) rapportée à la moyenne annuelle du nombre total de logements.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), direction des soutiens et des finances (DSF).

INDICATEUR 5.3

Evolution du coût global des loyers hors caserne

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Evolution du coût global des loyers hors caserne	%	6,6	4,56	<15		-1,60	<4,6

Commentaires techniques

Périmètre

Logements situés en métropole et en outre-mer supportés par le programme 152.

Mode de calcul

Evolution annuelle du coût global des loyers des logements individuels situés hors caserne concédés aux militaires de la gendarmerie par nécessité absolue de service.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), direction des soutiens et des finances (DSF).

ANALYSE DES RÉSULTATS

En 2019, les dépenses ont été optimisées au regard des objectifs stratégiques fixés par la gendarmerie.

Indicateur 5.1

Le taux de disponibilité des véhicules reste stable par rapport aux années antérieures (93,3 %), à un niveau permettant de satisfaire les besoins opérationnels des unités.

Ce résultat résulte, d'une part du maintien des investissements consentis dans le renouvellement du parc automobile, maintenant le kilométrage et l'âge moyen du parc à niveau satisfaisant, et d'autre part à une chaîne MCO auto performante (centre de soutien automobile de gendarmerie (CSAG) et secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI)).

Indicateur 5.2

Le taux de vacance moyen des logements se situe à 4,7 % pour l'année 2019, conforme à la cible fixée (< 5,5 %).

Le niveau atteint est la conséquence du seuil structurel que posent les contraintes de gestion (mobilité géographique croisée et décalage temporel des mouvements de personnel « entrant et sortant »), les impératifs de réorganisation (vacances de postes dans certaines unités dues à la priorisation des affectations dans des zones géographiques jugées plus sensibles) et l'évolution sociologique des familles de gendarmes (cohabitation dans un même logement des couples de gendarmes, célibat géographique...).

La gendarmerie maintient par ailleurs sa vigilance sur l'optimisation du parc immobilier et mène une politique volontariste de réduction des principales causes de vacances durables identifiées.

Indicateur 5.3

L'évolution du coût global des loyers hors caserne se situe à -1,6 % en 2019, soit à un niveau permettant d'atteindre largement la cible initialement établie sur l'exercice 2019 (<15%).

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ce très bon résultat marque une inflexion vers une orientation à la baisse, après des années 2016 (+4,1%), 2017 (+6,6%) et 2018 (+4,6%) caractérisées par une augmentation importante des effectifs et, par voie de conséquence, du nombre de prises à bail individuelles et des loyers.

De manière constante et assidue, la gendarmerie s'astreint à la rationalisation des loyers.

OBJECTIF 6**Garantir l'exercice des missions militaires****INDICATEUR 6.1****Taux d'engagement des unités dans les missions militaires**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux d'engagement des unités dans les missions militaires	%	2,9	2,7	<5		1,0	<5

Commentaires techniques**Périmètre**

Unités de gendarmerie départementale, de gendarmerie mobile, de la garde républicaine, de la gendarmerie des transports aériens, en métropole et en outre-mer.

Mode de calcul

Volume horaire annuel d'activités consacrées à des missions militaires rapporté au volume horaire annuel total.

NB : Suite à la mise en place de l'outil de suivi de l'activité de la gendarmerie mobile « Pulsar GM », le référentiel des actions a été modifié pour être mis en cohérence avec celui de la gendarmerie départementale. Notamment, tout ce qui concerne l'instruction et maintien en condition opérationnelle qui était en action 5 « Exercice des missions Militaires » est passé en action 1 « Ordre et sécurité publics ». A périmètre identique, le taux serait de 2,7 % au lieu de 1 %, stable par rapport à 2018.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), service de la transformation (ST).

INDICATEUR 6.2**Nombre de jours OPEX**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Nombre de jours OPEX	jours-gendarme	14 729	17996	Suivi		20 638	Suivi

Commentaires techniques**Périmètre**

Les données concernent tous les gendarmes déployés à l'étranger quelle que soit leur unité d'appartenance.

Mode de calcul

Nombre annuel de jours-gendarmes engagés dans les missions extérieures.

Source des données

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), direction des soutiens et des finances (DSF).

ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans un contexte d'engagement opérationnel intense en 2019, la gendarmerie nationale s'est acquittée avec efficacité des missions militaires confiées, tant en France qu'à l'étranger.

Indicateur 6.1

Le résultat obtenu est à la baisse et s'établit à 1 % (-1,7 point), conforme à la cible (<5).

Il s'agit des missions de surveillance des points sensibles militaires, de sécurité des armements nucléaires et de contrôle des accès aux enceintes militaires réalisées par la gendarmerie départementale, la gendarmerie mobile et la garde républicaine.

Indicateur 6.2

Le nombre de jours OPEX augmente sensiblement pour atteindre 20 638 jours-gendarme en 2019, soit une augmentation de +14,7 % depuis 2018.

La gendarmerie est présente au cœur des engagements extérieurs de la France en déployant des forces sous 14 mandats internationaux dans 12 pays, principalement, au Mali (BARKHANE, EUCAP Sahel, MINUSMA), en République centrafricaine (EUTM, MINUSCA) et au Niger (EUCAP Sahel, BARKHANE). Elle détache par ailleurs des prévôts, essentiellement dans des pays du sud Sahel mais aussi en Jordanie, au Liban, en RCI, en RCA et en Estonie.

Le maintien de cet investissement concrétise le concours apporté par la gendarmerie nationale à l'action extérieure de la France en matière de stabilisation de pays en crise, de retour à l'État de droit, de respect des droits de l'Homme, de sécurité des représentants et ressortissants et de défense des intérêts économiques nationaux à l'étranger. Cette participation aux opérations extérieures contribue à la sécurité intérieure de la France et de l'Europe.

Par ailleurs, la gendarmerie nationale déploie désormais des militaires au sein de l'agence européenne Frontex dans le cadre de la crise migratoire affectant les frontières extérieures de l'espace Schengen. En 2019, 48 militaires de la gendarmerie ont ainsi été engagés dans les *hotspots* grecs, pour un total de 3 532 jours-gendarme.

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>						
01 – Ordre et sécurité publics	3 457 093 977 3 566 234 530	-758			3 457 093 977 3 566 233 771	3 457 093 977
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 437 941 153 3 556 014 983	-758			3 437 941 153 3 556 014 225	3 437 941 153
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	19 152 824 10 219 546				19 152 824 10 219 546	19 152 824
02 – Sécurité routière	747 607 067 742 728 440				747 607 067 742 728 440	747 607 067
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	747 245 328 742 361 080				747 245 328 742 361 080	747 245 328
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	361 739 367 360				361 739 367 360	361 739
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 085 546 511 2 157 481 401				2 085 546 511 2 157 481 401	2 085 546 511
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 075 451 146 2 147 594 814				2 075 451 146 2 147 594 814	2 075 451 146
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 095 365 9 886 587				10 095 365 9 886 587	10 095 365
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 063 305 893 1 014 526 851	1 836 718 239 1 832 126 878	170 000 000 136 522 023	5 485 923 16 145 696	3 075 510 055 2 999 321 448	3 110 288 732
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	901 516 570 853 374 323	1 836 718 239 1 832 111 682	170 000 000 136 522 023	5 485 923 16 145 696	2 913 720 732 2 838 153 724	2 948 499 409
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	161 789 323 161 152 527	15 197			161 789 323 161 167 724	161 789 323
05 – Exercice des missions militaires	136 317 371 152 496 574				136 317 371 152 496 574	136 317 371
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	135 161 254 151 388 083				135 161 254 151 388 083	135 161 254
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 156 117 1 108 490				1 156 117 1 108 490	1 156 117
Total des AE prévues en LFI	7 489 870 819	1 836 718 239	170 000 000	5 485 923	9 502 074 981	9 536 853 658
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+97 171 357		+56 758 087		+153 929 444	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+58 272 505		-46 431 698		+11 840 807	
Total des AE ouvertes	7 645 314 681		2 022 530 551		9 667 845 232	
Total des AE consommées	7 633 467 794	1 832 126 120	136 522 023	16 145 696	9 618 261 633	

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Ordre et sécurité publics	3 457 093 977 3 566 234 530	-758			3 457 093 977 3 566 233 771	3 457 093 977
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 437 941 153 3 556 014 983	-758			3 437 941 153 3 556 014 225	3 437 941 153
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	19 152 824 10 219 546				19 152 824 10 219 546	19 152 824
02 – Sécurité routière	747 607 067 742 728 440				747 607 067 742 728 440	747 607 067
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	747 245 328 742 361 080				747 245 328 742 361 080	747 245 328
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	361 739 367 360				361 739 367 360	361 739
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 085 546 511 2 157 481 401				2 085 546 511 2 157 481 401	2 085 546 511
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 075 451 146 2 147 594 814				2 075 451 146 2 147 594 814	2 075 451 146
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 095 365 9 886 587				10 095 365 9 886 587	10 095 365
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 063 305 893 1 014 526 851	1 141 041 189 1 183 125 219	173 958 612 148 027 860	6 985 923 12 761 645	2 385 291 617 2 358 441 574	2 420 070 294
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	901 516 570 853 374 323	1 141 041 189 1 183 110 022	173 958 612 148 027 860	6 985 923 12 761 645	2 223 502 294 2 197 273 850	2 258 280 971
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	161 789 323 161 152 527	15 197			161 789 323 161 167 724	161 789 323
05 – Exercice des missions militaires	136 317 371 152 496 574				136 317 371 152 496 574	136 317 371
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	135 161 254 151 388 083				135 161 254 151 388 083	135 161 254
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 156 117 1 108 490				1 156 117 1 108 490	1 156 117
Total des CP prévus en LFI	7 489 870 819	1 141 041 189	173 958 612	6 985 923	8 811 856 543	8 846 635 220
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+97 171 357		+56 758 087		+153 929 444	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+58 272 505		-34 323 256		+23 949 249	
Total des CP ouverts	7 645 314 681		1 344 420 555		8 989 735 236	
Total des CP consommés	7 633 467 794	1 183 124 461	148 027 860	12 761 645	8 977 381 760	

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i>							
<i>Consommation 2018</i>							
01 – Ordre et sécurité publics	3 367 314 350 3 412 895 252	100				3 367 314 350	3 367 314 350 3 412 895 252
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 367 314 350 3 412 895 252	100				3 367 314 350	3 367 314 350 3 412 895 252
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet							
02 – Sécurité routière	734 463 394 724 269 121					734 463 394	734 463 394 724 269 121
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	734 463 394 724 269 121					734 463 394	734 463 394 724 269 121
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet							
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 031 042 900 2 079 778 714					2 031 042 900	2 031 042 900 2 079 778 714
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 031 042 900 2 079 778 714					2 031 042 900	2 031 042 900 2 079 778 714
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet							
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 012 248 437 984 860 521	1 419 898 865 1 376 465 852	177 000 000 176 493 896	5 485 923 14 586 013	480	2 614 633 225	2 745 711 777 2 552 406 762
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 012 248 437 984 860 521	1 419 898 865 1 376 465 852	177 000 000 176 493 896	5 485 923 14 586 013	480	2 614 633 225	2 745 711 777 2 552 406 762
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet							
05 – Exercice des missions militaires	133 208 728 146 887 596					133 208 728	133 208 728 146 887 596
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	133 208 728 146 887 596					133 208 728	133 208 728 146 887 596
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet							
Total des AE prévues en LFI	7 278 277 809	1 419 898 865	177 000 000	5 485 923		8 880 662 597	9 011 741 149
Total des AE consommées	7 348 691 204	1 376 465 952	176 493 896	14 586 013	480		8 916 237 545

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i>							
<i>Consommation 2018</i>							
01 – Ordre et sécurité publics	3 367 314 350 3 412 895 252	3 613	7 937			3 367 314 350	3 367 314 350 3 412 906 802
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et	3 367 314 350 3 412 895 252	3 613	7 937			3 367 314 350	3 367 314 350 3 412 906 802

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018 Consommation 2018</i>	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
cabinet							
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet							
02 – Sécurité routière	734 463 394 724 269 121					734 463 394	734 463 394 724 269 121
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	734 463 394 724 269 121					734 463 394	734 463 394 724 269 121
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet							
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 031 042 900 2 079 778 714					2 031 042 900	2 031 042 900 2 079 778 714
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 031 042 900 2 079 778 714					2 031 042 900	2 031 042 900 2 079 778 714
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet							
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 012 248 437 984 860 521	1 139 625 497 1 206 466 507	200 812 027 169 658 766	6 290 000 10 154 998	480	2 358 975 961	2 490 054 513 2 371 141 272
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 012 248 437 984 860 521	1 139 625 497 1 206 466 507	200 812 027 169 658 766	6 290 000 10 154 998	480	2 358 975 961	2 490 054 513 2 371 141 272
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet							
05 – Exercice des missions militaires	133 208 728 146 887 596					133 208 728	133 208 728 146 887 596
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	133 208 728 146 887 596					133 208 728	133 208 728 146 887 596
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet							
Total des CP prévus en LFI	7 278 277 809	1 139 625 497	200 812 027	6 290 000		8 625 005 333	8 756 083 885
Total des CP consommés	7 348 691 204	1 206 470 120	169 666 703	10 154 998	480		8 734 983 505

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
Titre 2 – Dépenses de personnel	7 348 691 204	7 489 870 819	7 633 467 794	7 348 691 204	7 489 870 819	7 633 467 794
Rémunérations d'activité	3 625 310 476	3 687 980 799	3 797 028 616	3 625 310 476	3 687 980 799	3 797 028 616
Cotisations et contributions sociales	3 706 134 980	3 785 345 256	3 818 628 318	3 706 134 980	3 785 345 256	3 818 628 318
Prestations sociales et allocations diverses	17 245 748	16 544 764	17 810 860	17 245 748	16 544 764	17 810 860
Titre 3 – Dépenses de	1 376 465 952	1 836 718 239	1 832 126 120	1 206 470 120	1 141 041 189	1 183 124 461

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
fonctionnement						
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 377 345 763	1 836 718 239	1 833 841 000	1 206 452 337	1 141 041 189	1 183 061 336
Subventions pour charges de service public	-879 811		-1 714 880	17 783		63 125
Titre 5 – Dépenses d'investissement	176 493 896	170 000 000	136 522 023	169 666 703	173 958 612	148 027 860
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	173 459 198	170 000 000	133 048 059	167 836 865	173 958 612	145 391 128
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	3 034 698		3 473 964	1 829 838		2 636 732
Titre 6 – Dépenses d'intervention	14 586 013	5 485 923	16 145 696	10 154 998	6 985 923	12 761 645
Transferts aux ménages	3 187 053			3 187 053		
Transferts aux entreprises			626 460			626 460
Transferts aux collectivités territoriales	8 565 714	5 485 923	13 147 875	6 367 355	6 985 923	8 935 215
Transferts aux autres collectivités	2 833 246		2 371 318	600 590		3 199 928
Appels en garantie			42			42
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	480			480		
Prêts et avances	480			480		
Total hors FdC et AdP		9 502 074 981			8 811 856 543	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+155 443 862			+155 443 862	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+10 326 389			+22 434 831	
Total*	8 916 237 545	9 667 845 232	9 618 261 633	8 734 983 505	8 989 735 236	8 977 381 760

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2018	Prévues en LFI pour 2019	Ouvertes en 2019	Ouverts en 2018	Prévus en LFI pour 2019	Ouverts en 2019
Dépenses de personnel	90 252 365		97 171 357	90 252 365		97 171 357
Autres natures de dépenses	52 649 500	34 778 677	56 758 087	52 649 500	34 778 677	56 758 087
Total	142 901 865	34 778 677	153 929 444	142 901 865	34 778 677	153 929 444

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT D'ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019	2 396 661	1 103 937	2 396 661	1 103 937				
03/2019	7 436	1 773 870	7 436	1 773 870				
04/2019	1 556	4 449 707	1 556	4 449 707				
05/2019	1 386 357	843 974	1 386 357	843 974				
06/2019	662 821	1 334 494	662 821	1 334 494				
07/2019	1 041 446	1 337 381	1 041 446	1 337 381				
08/2019	10 654 465	4 459 188	10 654 465	4 459 188				
09/2019	2 430 506	5 007 431	2 430 506	5 007 431				
10/2019	20 966 360	11 460 055	20 966 360	11 460 055				
11/2019	19 450 282	6 920 327	19 450 282	6 920 327				
12/2019	38 172 953	7 971 376	38 172 953	7 971 376				
01/2020	514	495 056	514	495 056				
Total	97 171 357	47 156 796	97 171 357	47 156 796				

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FONDS DE CONCOURS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		1 877 389		1 877 389				
04/2019		207 826		207 826				
05/2019		966 481		966 481				
06/2019		1 717 312		1 717 312				
07/2019		3 212 402		3 212 402				
09/2019		192 776		192 776				
10/2019		1 272 047		1 272 047				
11/2019		139 114		139 114				
12/2019		4 992		4 992				
01/2020		14 302		14 302				
Total		9 604 641		9 604 641				

ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/10/2019	129 613		129 613					
Total	129 613		129 613					

ARRÊTÉS DE REPORT DE FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
04/03/2019	134 954		134 954					
Total	134 954		134 954					

ARRÊTÉS DE REPORT DE TRANCHES FONCTIONNELLES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
15/02/2019		8 598 111						
Total		8 598 111						

ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/03/2019		88 403		88 403				
Total		88 403		88 403				

DÉCRETS D'ANNULATION DE FONDS DE CONCOURS ET D'ATTRIBUTION DE PRODUITS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
04/02/2020					3 350		3 350	
Total					3 350		3 350	

DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/08/2019					8 478		8 478	
25/11/2019		924		924				
26/11/2019		772 216		772 216				
26/11/2019		5 234 644		5 234 644				
03/12/2019	1 206 000		1 206 000					
05/12/2019					1 027 719		1 027 719	
06/12/2019	90 000		90 000					
Total	1 296 000	6 007 784	1 296 000	6 007 784	1 036 197		1 036 197	

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
25/11/2019						4 744 544		
03/12/2019		246 026		246 026				
Total		246 026		246 026		4 744 544		

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019	56 711 938		56 711 938			55 591 281		39 629 272
Total	56 711 938		56 711 938			55 591 281		39 629 272

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	155 443 862	71 701 761	155 443 862	63 103 650		61 375 372		40 668 819

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2019 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2019. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2019.

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (4)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffrage définitif 2018	Chiffrage initial 2019	Chiffrage actualisé 2019
120127	Exonération des indemnités versées aux réservistes en période d'instruction, aux personnes accomplissant un service civique ou une autre forme de volontariat Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2000 - Dernière modification : 2010 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 81-17°, DM</i>	74	76	77
120145	Exonération de l'impôt sur le revenu de l'indemnité journalière d'absence temporaire versée aux personnels des compagnies républicaines de sécurité et aux gendarmes mobiles Traitements, salaires, pensions et rentes viagères <i>Bénéficiaires 2017 : 23455 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2016 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 81 - 23° ter</i>	10	10	11
520127	Exonération de droits de mutation des dons en numéraires reçus par les victimes d'actes terroristes ou, en cas de décès, par leurs proches et des dons numéraires reçus par les militaires, policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers ou agents des douanes blessés en opération ou, en cas de décès, par leurs proches Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Création : 2015 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 796 bis</i>	nc	nc	nc
520122	Exonération de droits de mutation des successions des policiers, des gendarmes et des agents des douanes décédés dans l'accomplissement de leur mission Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 2009 - Dernière modification : 2015 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 796-I-9° et 10°</i>	ε	ε	ε
Coût total des dépenses fiscales		84	86	88

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Ordre et sécurité publics	3 457 093 977 3 566 234 530	-758	3 457 093 977 3 566 233 771	3 457 093 977 3 566 234 530	-758	3 457 093 977 3 566 233 771
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 437 941 153 3 556 014 983	-758	3 437 941 153 3 556 014 225	3 437 941 153 3 556 014 983	-758	3 437 941 153 3 556 014 225
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	19 152 824 10 219 546		19 152 824 10 219 546	19 152 824 10 219 546		19 152 824 10 219 546
02 – Sécurité routière	747 607 067 742 728 440		747 607 067 742 728 440	747 607 067 742 728 440		747 607 067 742 728 440
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	747 245 328 742 361 080		747 245 328 742 361 080	747 245 328 742 361 080		747 245 328 742 361 080
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	361 739 367 360		361 739 367 360	361 739 367 360		361 739 367 360
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	2 085 546 511 2 157 481 401		2 085 546 511 2 157 481 401	2 085 546 511 2 157 481 401		2 085 546 511 2 157 481 401
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 075 451 146 2 147 594 814		2 075 451 146 2 147 594 814	2 075 451 146 2 147 594 814		2 075 451 146 2 147 594 814
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 095 365 9 886 587		10 095 365 9 886 587	10 095 365 9 886 587		10 095 365 9 886 587
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 063 305 893 1 014 526 851	2 012 204 162 1 984 794 597	3 110 288 732 2 999 321 448	1 063 305 893 1 014 526 851	1 321 985 724 1 343 914 724	2 420 070 294 2 358 441 574
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	901 516 570 853 374 323	2 012 204 162 1 984 779 400	2 948 499 409 2 838 153 724	901 516 570 853 374 323	1 321 985 724 1 343 899 527	2 258 280 971 2 197 273 850
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	161 789 323 161 152 527	15 197	161 789 323 161 167 724	161 789 323 161 152 527	15 197	161 789 323 161 167 724
05 – Exercice des missions militaires	136 317 371 152 496 574		136 317 371 152 496 574	136 317 371 152 496 574		136 317 371 152 496 574
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	135 161 254 151 388 083		135 161 254 151 388 083	135 161 254 151 388 083		135 161 254 151 388 083
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 156 117 1 108 490		1 156 117 1 108 490	1 156 117 1 108 490		1 156 117 1 108 490
Total des crédits prévus en LFI *	7 489 870 819	2 012 204 162	9 502 074 981	7 489 870 819	1 321 985 724	8 811 856 543
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+155 443 862	+10 326 389	+165 770 251	+155 443 862	+22 434 831	+177 878 693
Total des crédits ouverts	7 645 314 681	2 022 530 551	9 667 845 232	7 645 314 681	1 344 420 555	8 989 735 236
Total des crédits consommés	7 633 467 794	1 984 793 839	9 618 261 633	7 633 467 794	1 343 913 966	8 977 381 760
Crédits ouverts - crédits consommés	+11 846 887	+37 736 712	+49 583 599	+11 846 887	+506 589	+12 353 476

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	7 474 870 819	2 020 793 068	9 495 663 887	7 474 870 819	1 330 574 630	8 805 445 449
Amendements	+15 000 000	-8 588 906	+6 411 094	+15 000 000	-8 588 906	+6 411 094
LFI	7 489 870 819	2 012 204 162	9 502 074 981	7 489 870 819	1 321 985 724	8 811 856 543

Pour le titre 2 :

L'amendement n° 1341 du 18 décembre 2018 est venu majorer le montant de titre 2 inscrit dans le PAP 2019 pour un montant total de 15 000 000 € CAS Pensions compris. Cet amendement est destiné au financement partiel des mesures indemnitaires découlant du mouvement social des « gilets jaunes » qui ont été confirmées par le protocole d'accord du 19 décembre 2018 transposé à la gendarmerie nationale.

Pour le hors titre 2 :

Le PLF 2019 de 2 020,8 en AE et 1 330,6 en CP a fait l'objet de l'amendement gouvernemental n°II-15 du 16 novembre 2018 de - 8,6 M€ composé :

- d'une minoration de crédits de 9,5 M€ afin de gager les votes intervenus dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances ;
- d'une majoration de 0,9 M€ pour la revalorisation des barèmes des frais de nuitée.

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Pour le titre 2 :

Par arrêté du 29 octobre 2019 portant répartition de crédits, 129 613 € ont été transférés du programme 551 « Provision relative aux rémunérations publiques » vers le programme 152 au titre du compte épargne-temps dans le cadre des mesures découlant des rendez-vous salariaux de la fonction publique et confirmées par le secrétaire d'État à la fonction publique.

Par décret n° 2019-1280 du 3 décembre 2019 portant transfert de crédits, 1 206 000 € ont été transférés du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » vers le programme 152.

Par décret n° 2019-1305 du 6 décembre 2019 portant transfert de crédits, 90 000 € ont été transférés du programme 147 « Politique de la ville » vers le programme 152 au titre de la compensation financière des délégués du préfet.

Par loi n° 2019-1270 du 2 décembre 2019 de finances rectificative pour 2019, 56 711 938 € hors CAS Pensions ont été ouverts pour la transposition du protocole d'accord du 19 décembre 2018 suite au mouvement social des « gilets jaunes » (40 411 938 € hors CAS Pensions) et pour la couverture des besoins en titre 2 (16 300 000 € hors CAS Pensions).

Pour le hors titre 2, les mouvements réglementaires sont les suivants :

Reports : 8,7 M€ en AE et 0,1 M€ en CP

- AE affectées non engagées (7,6 M€ d'opérations immobilières, 0,45 M€ de matériels pour hélicoptères, 0,33 M€ d'opérations SIC et 0,24 M€ de matériels divers) 8,6 M€ en AE ;
- attributions de produits et fonds de concours ouverts tardivement (arrêté du 08/03/2019) 0,1 M€ en AE et CP.

Autres mouvements : - 55,1 M€ en AE et - 34,4 M€ en CP

- décret n° 2019-819 du 1^{er} août 2019 portant transfert de crédits au profit du P129 au titre de la contribution au réseau interministériel de l'Etat (- 8 478 € en AE et CP) ;
- décret n° 2019-1228 du 25 novembre 2019 portant transfert de crédits en provenance du P129 au titre du remboursement du conseil de l'union européenne (+ 924 € en AE et CP) ;
- décret n° 2019-1229 du 25 novembre 2019 portant virement de crédits au profit du P303 au titre de la fin de gestion 2019 (- 4 744 544 € en AE) ;
- décret n° 2019-1238 du 26 novembre 2019 portant transfert de crédits en provenance du P212 au titre de la compensatrice SNCF (+ 5 234 644 € en AE et CP) ;
- décret n° 2019-1244 du 26 novembre 2019 portant transfert de crédits en provenance du P129 (SGDSN) au titre des équipements NRBC (+ 772 216 € en AE et CP) ;
- décret n° 2019-1279 du 3 décembre 2019 portant virement de crédits en provenance du P161 (DGSCGC) au titre du projet INPT (+ 382 000 € en AE et CP) ;
- décret n° 2019-1279 du 3 décembre 2019 portant virement de crédits à destination du P176 (DGPN) au titre des élections professionnelles 2018 (- 11 989 € en AE et CP) ;
- décret n° 2019-1279 du 3 décembre 2019 portant virement de crédits à destination du P176 (DGPN) au titre du remboursement de la préparation G7 (- 123 985 € en AE et CP) ;
- décret n° 2019-1304 du 5 décembre 2019 portant transfert de crédits au profit du P134 (CCED) au titre du Commissariat aux communications électroniques de défense (- 301 300 € en AE et CP)
- décret n° 2019-1304 du 5 décembre 2019 portant transfert de crédits au profit du P178 au titre de la formation COMALAT (- 726 419 € en AE et CP) ;
- loi n° 2019-1270 du 2 décembre 2019 de finances rectificative pour 2019 portant annulation de crédits pour le P 152 correspondant à une partie de la réserve de précaution (- 55,6 M€ en AE et - 39,6 M€ en CP).

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Pour le titre 2, le P152 a perçu 97 171 357 € CAS Pensions compris (dont 51 347 460 € hors CAS Pensions) d'attributions de produits liées au remboursement des effectifs mis à disposition d'organismes extérieurs qui ne participent pas directement à la performance du programme (essentiellement EDF, CEA, Banque de France et SNCF).

De même, par arrêté du 4 mars 2019, 134 954 € hors CAS Pensions ont été perçus au titre du report du fond de concours « brigade numérique » ouvert en toute fin d'année 2018.

Pour le hors titre 2, 56,3 M€ (en AE et en CP) ont été rattachés au P152 au titre des fonds de concours (9 590 338 €) et attributions de produits (46 685 848 €), répartis de la façon suivante :

- 9,2 M€ au titre de la participation des partenaires publics et privés au financement d'actions de formation et de lutte contre l'insécurité dont 6 M€ de cofinancements européens ;
- 0,4 M€ au titre de la participation contractuelle au financement de divers travaux d'équipements ;
- 6,4 M€ au titre du remboursement des prestations de services d'ordre ;
- 1,4 M€ au titre de la cession de biens immobiliers ;
- 38,9 M€ au titre de la rémunération des prestations (EDF, CEA, ANDRA, BDF...).

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	37 449 354	60 366 125	97 815 479	37 449 354	39 659 572	77 108 926
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	-4 774 844	-4 774 844	0	-30 300	-30 300
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	37 449 354	55 591 281	93 040 635	37 449 354	39 629 272	77 078 626

Pour le titre 2, la réserve de précaution s'élevait initialement à 37 449 354 € (soit 0,5 % des crédits ouverts en LFI) dont 20 497 834 € au titre des crédits hors CAS Pensions et 16 951 520 € au titre des crédits du CAS Pensions.

Dans le cadre du schéma de fin de gestion 2019, la réserve de précaution a fait l'objet d'un dégel intégral.

Pour le hors titre 2, la réserve de précaution initiale représente 3 % de la LFI soit 60,4 M€ en AE et 39,7 M€ en CP. Elle est répartie de la manière suivante :

- 20,5 M€ en AE et 19,6 M€ en CP sur les crédits de fonctionnement des unités ;
- 20,1 M€ en AE sur les engagements pluriannuels des loyers ;
- 8,4 M€ en AE et 8,1 M€ en CP sur les crédits d'investissement immobilier ;
- 6,2 M€ en AE et 6,8 M€ en CP sur les systèmes d'information et de communication ;
- 5,2 M€ en AE et CP sur les véhicules.

La réserve de précaution a fait l'objet des mouvements suivants :

- une mise à disposition du P152 de 30 300 € dans le cadre des grands plans d'investissement ;
- un dégel de 4 744 544 € en AE pour le transférer vers le P303 ;
- une annulation de 55 591 281 € en AE et 39 629 272 en CP par la loi de finances rectificative n°2019-1270 du 2 décembre 2019.

Il est à préciser que si la réserve de précaution représente 3% des crédits de HT2, le programme s'astreint désormais à positionner cette réserve exclusivement sur un périmètre excluant les dépenses obligatoires et inéluctables. Par exemple, les loyers et les dépenses résultant d'engagements conventionnels déjà actés sont exclus du périmètre. Ainsi, la réserve de précaution est répartie sur les dépenses d'investissement (véhicules, immobilier...) et de fonctionnement courant des unités (carburant, frais de déplacement, MCO automobile, menus fournitures...). La réserve de précaution aboutit à une contraction des budgets de fonctionnement des régions de gendarmerie à hauteur de 8%. Si la réserve de précaution permet d'assurer la solidarité interministérielle, son impact n'est pas neutre sur l'activité et le quotidien des gendarmes.

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2018	Réalisation 2018	LFI + LFR 2019	Transferts de gestion 2019	Réalisation 2019	Écart à LFI + LFR 2019 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
1160 – Hauts fonctionnaires	0	7	0	0	8	+8

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2018 (1)	Réalisation 2018 (2)	LFI + LFR 2019 (3)	Transferts de gestion 2019 (4)	Réalisation 2019 (5)	Écart à LFI + LFR 2019 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1161 – Personnels administratifs	+2	2 567	2 585	+2	2 589	+2
1162 – Personnels techniques	0	1 590	1 985	0	1 851	-134
1165 – Ouvriers d'Etat	0	401	468	0	366	-102
1170 – Officiers (gendarmes)	0	6 295	6 763	0	6 302	-461
1171 – Sous-officiers (gendarmes)	0	75 921	76 937	0	75 528	-1 409
1172 – Volontaires (gendarmes)	0	12 470	11 753	0	12 442	+689
Total	+2	99 251	100 491	+2	99 086	-1 407

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2019 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en années pleines des schémas d'emplois 2018 sur 2019	dont impact du schéma d'emplois 2019 sur 2019
1160 – Hauts fonctionnaires	0	0	0	+1	+1	0
1161 – Personnels administratifs	0	+2	-15	+35	+34	+1
1162 – Personnels techniques	0	+6	+99	+156	+80	+76
1165 – Ouvriers d'Etat	0	0	0	-35	-14	-21
1170 – Officiers (gendarmes)	0	0	-18	+25	+52	-27
1171 – Sous-officiers (gendarmes)	0	-6	-48	-339	+313	-652
1172 – Volontaires (gendarmes)	0	-11	+11	-28	-275	+247
Total	0	-9	+27	-183	+191	-374

La catégorie d'emplois « officiers » comprend également les officiers hors gendarmerie.

La consommation du plafond d'emplois en 2019 est de 99 086 ETPT (cf. colonne 5) et comprend 313 ETPT d'apprentis.

2 ETPT ont été transférés en gestion au profit du programme 152 « Gendarmerie nationale » par décret de transfert n° 2019-1305 du 6 décembre 2019 portant transfert de crédits au titre de la compensation des délégués du préfet.

La colonne « mesures de transfert en LFI » correspond à l'exécution suivante, conforme à la prévision inscrite en LFI 2019 :

Objet du transfert	Programme d'origine	Programme destinataire	ETPT
Transfert afin d'assurer la conduite du projet de LOG-SI	176	152	2
Renforcement des effectifs du SCRTA pour l'entretien d'ACROPOL et prise en compte du MCO de NEO	176	152	3
Suivi des stands de tir	176	152	3
Création du PSMP de Calais	152	212	-6
Reprise des missions d'extractions judiciaires	152	107	-11
TOTAL			- 9

La colonne « corrections techniques » prend en compte :

- + 58 ETPT relatifs à l'évolution des effectifs d'apprentis en 2019 (313 ETPT en 2019 se décomposant en 264 ETPT de personnels techniques et en 49 ETPT de personnels administratifs contre 255 ETPT en 2018) dans la mesure où ces personnels ne sont pas intégrés dans le schéma d'emplois ;
- - 55 ETPT de correction technique suite à l'imputation directe sur le P129 « coordination du travail gouvernemental » à compter de 2020 pour des effectifs déjà transférés ;
- l'ajustement sur les ETPT rendu nécessaire du fait de la précision de l'outil Tango (une seule décimale retenue au niveau de l'alimentation du RAP sur les mois moyens d'entrée et de sortie).

Pour un schéma d'emplois réalisé 2019 de + 645 ETP, son impact en ETPT sur 2019 est négatif et s'établit à - 374 ETPT du fait d'un mois moyen d'entrée global (8) supérieur au mois moyen de sortie global (7,3).

ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
							Réalisation	Prévision PAP
1160 – Hauts fonctionnaires	2	0	9,00	2	0	7,00	0	0
1161 – Personnels administratifs	667	35	6,90	638	73	6,60	-29	+84
1162 – Personnels techniques	203	13	7,60	427	71	8,30	+225	+77
1165 – Ouvriers d'Etat	45	36	7,10	3	0	7,00	-42	-21
1170 – Officiers (gendarmes)	578	383	6,90	594	91	7,60	+16	-346
1171 – Sous-officiers (gendarmes)	4 853	2 599	6,90	5 313	4 308	8,90	+460	+850
1172 – Volontaires (gendarmes)	5 760	0	7,80	5 775	5 455	7,30	+15	-1
Total	12 107	3 066		12 752	9 998		+645	+643

Le tableau de l'évolution des emplois retrace l'ensemble des flux d'entrée et de sortie sur les différentes catégories d'emplois du programme, y compris les flux internes, à l'exception des transferts.

L'évolution des emplois présents entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 pour le programme « Gendarmerie nationale » est de **+ 645 ETP**, hors mesures de transfert et de périmètre et hors corrections techniques :

- + 643 ETP au titre du schéma d'emplois présenté dans le PAP 2019 ;
- + 2 ETP réalisés au-delà du schéma d'emplois 2019 (mouvements intervenus en fin de gestion 2019).

La prise en compte des transferts porte le solde de l'ensemble des flux d'entrée et de sortie à **+ 636 ETP** :

- + 645 ETP correspondant au schéma d'emplois réalisé ;
- - 9 ETP correspondant au solde des transferts budgétaires votés en LFI 2019.

Sorties réalisées en 2019

Les sorties ont été globalement plus nombreuses que prévu, essentiellement sur la catégorie d'emploi des sous-officiers. Cette dernière, composée non seulement des sous-officiers de gendarmerie mais également des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, a fait l'objet de radiations des cadres plus nombreuses que prévu ainsi que de départs vers des positions de non activité ou de service détaché plus importants qu'envisagé.

En revanche, la catégorie d'emploi des volontaires présente de moindres sorties que prévu dans le PAP 2019, confirmant ainsi la tendance observée en 2018. Toutefois, postérieurement à l'élaboration du PAP 2019 et pour tenir compte des écarts constatés, un nouveau référentiel statistique sur les départs de cette population a été mis en place pour la préparation de la gestion 2019.

Sur les catégories d'emploi des personnels civils, les différences constatées sur les sorties entre personnels administratifs et personnels techniques proviennent d'un réajustement des prévisions et de l'exécution des mouvements d'entrée et de sortie des contractuels, opéré jusqu'au début de la gestion 2019.

Entrées réalisées en 2019

Les départs ayant été plus nombreux que ceux prévus en LFI 2019 (principalement sur la catégorie d'emploi « sous-officiers »), la gestion dynamique des flux a conduit à augmenter à due proportion le volume de recrutements prévu sur l'année afin de respecter le schéma d'emplois voté en LFI 2019.

Par ailleurs, à la différence du PAP 2019, les volumes d'entrées et de sorties inscrits dans le RAP 2019 prennent en compte les flux internes liés au recrutement des officiers « semi-directs » et « issus du rang » par voie de concours interne (depuis la catégorie « sous-officiers ») à hauteur de 361 ETP. Les écarts à la prévision sont ainsi négligeables concernant la catégorie d'emploi des officiers.

Les entrées de personnels civils en primo-recrutement sont en revanche moins nombreuses que prévu en raison d'une très forte attrition sur les lauréats des concours de fin d'année, notamment sur les personnels de catégories C techniques et administratifs.

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT	ETP au 31/12/2019
Administration centrale	2 629	2 574	2 591
Services régionaux	6 047	5 923	5 964
Services à l'étranger	110	107	107
Services départementaux	65 885	64 901	65 341
Autres	25 820	25 581	25 754
Total	100 491	99 086	99 757

Les services régionaux et départementaux comprennent les unités de gendarmerie hors administration centrale, services à l'étranger et unités détaillées ci-après dans la ligne « Autres » (exemples de services régionaux et départementaux : groupements de gendarmerie départementale, sections de recherches, états-majors régionaux...).

Dans la ligne « Autres » relative à la réalisation 2019 exprimée en ETPT figurent les emplois :

- des écoles et centres d'instruction (y compris les élèves) : 5 081 ETPT ;
- des unités de prévention et de gestion des crises (groupements et escadrons de gendarmerie mobile, garde républicaine, groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire) : 17 788 ETPT ;
- des unités judiciaires à vocation nationale (offices centraux et pôle judiciaire de la gendarmerie nationale) : 853 ETPT ;
- des unités organiquement rattachées à la gendarmerie des transports aériens : 1 023 ETPT ;

- du centre automatisé de constatation des infractions routières : 15 ETPT ;
- des forces aériennes de la gendarmerie nationale : 475 ETPT ;
- du commandement des réserves de la gendarmerie nationale : 24 ETPT ;
- du commandement de la gendarmerie des voies navigables : 9 ETPT ;
- des apprentis : 313 ETPT.

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
01 – Ordre et sécurité publics	45 720	45 165
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	45 556	45 036
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	164	129
02 – Sécurité routière	10 283	9 935
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	10 278	9 930
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	5	5
03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice	27 547	27 795
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	27 414	27 668
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	133	127
04 – Commandement, ressources humaines et logistique	15 181	14 306
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	12 869	12 034
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	2 312	2 272
05 – Exercice des missions militaires	1 760	1 885
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	1 745	1 871
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	15	14
Total	100 491	99 086
Transferts en gestion		+2

Cette répartition tient compte des règles suivantes :

- pour les unités dont l'activité est exclusivement dédiée à une action (exemple : section de recherches pour l'action 3), l'intégralité des ETPT alimente l'action concernée ;
- pour les unités multi-actions (exemple : brigades territoriales), une ventilation des ETPT est effectuée en fonction de la répartition horaire des activités des unités dans chacune des cinq actions.

Les apprentis sont inclus dans l'action 4.

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2018-2019 : 280

Au 30 septembre 2018, 280 contrats d'apprentissage étaient signés. Au 30 septembre 2019, leur nombre s'élevait à 299. Pour l'année 2019, les apprentis représentent 313 ETPT.

INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'indicateur de gestion des ressources humaines (ratio gérants/gérés) figure au volet performance du programme 216 "Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur", programme support du ministère de l'intérieur.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2018	Prévision LFI 2019	Exécution 2019
Rémunération d'activité	3 625 310 476	3 687 980 799	3 797 028 616
Cotisations et contributions sociales	3 706 134 980	3 785 345 256	3 818 628 318
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	3 324 568 816	3 390 304 026	3 427 426 385
– Civils (y.c. ATI)	56 836 016	59 876 262	62 184 388
– Militaires	3 267 732 800	3 330 427 764	3 365 241 996
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE	4 323 356	4 783 646	4 291 336
Autres cotisations	377 242 808	390 257 584	386 910 598
Prestations sociales et allocations diverses	17 245 748	16 544 764	17 810 860
Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)	7 348 691 204	7 489 870 819	7 633 467 794
Total titre 2 (hors CAS Pensions)	4 024 122 388	4 099 566 793	4 206 041 410
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>			

La dotation budgétaire inscrite en LFI 2019 est de 7.489,9 M€, dont 4.099,6 M€ hors CAS Pensions.

A cette ressource ouverte en LFI 2019 sont venues s'ajouter :

- les attributions de produits pour un montant de 97,2 M€, dont 51,3 M€ hors CAS Pensions ;
- le report d'un fond de concours d'un montant de 0,1 M€ hors CAS Pensions ;
- trois ouvertures de crédits par décrets de transfert pour un montant total de 1,4 M€, dont 0,8 M€ hors CAS Pensions ;
- une ouverture de crédits de 56,7 M€ hors CAS Pensions en loi de finances rectificative du 02/12/2019 pour la transposition du protocole d'accord du 19/12/2018 suite au mouvement social des « gilets jaunes » (40,4 M€ hors CAS Pensions) et pour la couverture des besoins en titre 2 (16,3 M€ hors CAS Pensions).

La ressource totale ouverte en 2019 s'établit ainsi à 7.645,3 M€, dont 4.208,5 M€ hors CAS Pensions.

Quant à la dépense totale, elle se monte à 7.633,5 € dont 4.206 M€ hors CAS Pensions.

Au final, le reliquat de fin de gestion en titre 2 se monte à 11,8 M€, dont 2,5 M€ hors CAS Pensions (soit 0,06 % de la ressource totale hors CAS Pensions).

Parmi les prestations sociales et allocations diverses, le montant payé en 2019 de l'allocation pour le retour à l'emploi est de 12 399 272 € pour 3 056 bénéficiaires.

Dans la rubrique « Cotisations et contributions sociales », les taux appliqués en 2019 ont été les suivants :

- contribution employeur personnel militaire pour le CAS Pensions : 126,07 % ;
- contribution employeur personnel civil pour le CAS Pensions : 74,28 % ;
- contribution allocation temporaire d'invalidité (ATI) : 0,32 % ;
- contribution employeur ouvriers de l'État pour le FSPOEIE : 35,01 %.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Socle d'exécution 2018 retraitée	4 043,87
Exécution 2018 hors CAS Pensions	4 024,12
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2019/ 2018	-0,29
Débasage de dépenses au profil atypique :	20,03
– GIPA	-0,08
– Indemnisation des jours de CET	-0,18
– Mesures de restructuration	-0,04
– Autres dépenses de masse salariale	20,33
Impact du schéma d'emplois	-12,38
EAP schéma d'emplois 2018	5,91
Schéma d'emplois 2019	-18,29
Mesures catégorielles	106,19
Mesures générales	2,19
Rebasage de la GIPA	0,02
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	2,16
GVT solde	-13,05
GVT positif	56,59
GVT négatif	-69,64
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA	89,19
Indemnisation des jours de CET	0,35
Mesures de restructurations	0,03
Autres rebasages	88,80
Autres variations des dépenses de personnel	-9,96
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	3,61
Autres variations	-13,58
Total	4 206,04

Le montant affiché dans la ligne « Impact des mesures de transferts et de périmètre » (- 0,3 M€) correspond aux transferts budgétaires 2019. Le solde des transferts voté en LFI est de – 9 ETPT.

La ligne « Autres » de la rubrique « Débasage de dépenses au profil atypique » d'un montant de 20,3 M€ comprend dans le retraitement de l'exécution de l'année 2018 :

- les attributions de produits (- 45,82 M€) ;
- les rétablissements de crédits (+ 0,76 M€) correspondant au solde déduit du report des rétablissements de crédits 2018 sur 2019 (- 0,85 M€) et de l'intégration des rétablissements de crédits de 2017 sur 2018 (+ 1,61 M€) ;
- les ajustements dus au retard de la prise en paye des élèves incorporés sur les derniers mois de l'année (+ 6,09 M€, correspondant à la déduction des montants 2017 payés en 2018 et à l'ajout des montants 2018 payés en 2019) ;
- le resoclage de mesures catégorielles non mises en œuvre en 2017 (mise à jour du dispositif de l'avantage spécifique ancienneté) (+ 1 M€) ;
- le financement des délégués du préfet (- 0,06 M€) ;
- le resoclage des dépenses sous enveloppe (RO, IJAT, OPEX et PRE) (+ 58,36 M€).

La ligne « Autres » de la catégorie « Rebasage de dépenses au profil atypique » d'un montant de 88,8 M€ comprend :

- le rebasage des attributions de produits perçues en 2019 (+ 51,3 M€) ;
- une mesure pour la réserve opérationnelle suite au passage au système d'information « Agorha solde » (accélération des paiements) (+ 17 M€) ;

- une enveloppe pour le maintien de l'empreinte au sol de 3 000 effectifs par jour de la réserve opérationnelle pour la fin de l'année 2018 (+ 19 M€) ;
- l'octroi d'une PRE exceptionnelle suite aux événements sociaux des « gilets jaunes » (+ 1,5 M€).

La ligne « Autres » de la catégorie « Autres variations des dépenses de personnel » d'un montant de – 13,6 M€ comprend principalement :

- la mise en œuvre de la suppression de l'IECSG (– 1,03 M€) ;
- l'évolution de la dépense relative à l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG (+ 1,28 M€) ;
- l'ajustement de la mesure avancement semi-automatique au grade d'adjudant à 25 ans de service (+ 5,14 M€) ;
- l'évolution de la dépense relative au renforcement des effectifs outre-mer (+ 2,32 M€) ;
- la variation de la dépense liée à la réserve opérationnelle (- 9,39 M€ par rapport à l'enveloppe de 98,7 M€ en LFI 2019) ;
- la variation de la dépense liée à l'indemnité journalière d'absence temporaire (IJAT) (+ 12,05 M€ par rapport à l'enveloppe de 63,45 M€ en LFI 2019) ;
- la variation de la dépense liée à la prime de résultats exceptionnelle (PRE) (- 0,66 M€ par rapport à l'enveloppe de 15 M€ en LFI 2019) ;
- la variation de la dépense liée aux OPEX (- 2,33 M€ par rapport à l'enveloppe de 7 M€ en LFI 2019) ;
- l'impact du GVT positif sur les rebasages (+ 0,1 M€) ;
- les rétablissements de crédits non perçus en 2019 (- 12,96 M€).

S'agissant des dépenses sous enveloppe :

- la dépense au titre de l'IJAT est de 75,5 M€ ;
- la dépense au titre de la réserve opérationnelle est de 89,31 M€ ;
- la dépense au titre de la PRE est de 14,34 M€ ;
- la dépense au titre des OPEX est de 4,67 M€.

Mesures générales

L'indemnité dite de garantie du pouvoir d'achat (GIPA), prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, représente une dépense de 0,02 M€ en 2019 pour 588 personnels.

Glissement vieillesse technicité

Le GVT positif est déterminé par comparaison de la masse salariale des présents-présents, corrigée des mesures de budgétisation liées à l'évolution de la valeur du point d'indice et aux mesures catégorielles. Le GVT positif est valorisé à 1,72 % soit + 56,59 M€.

Le GVT négatif est valorisé à – 69,64 M€. Il résulte principalement du remplacement des départs définitifs par des primo-recrutements.

Le GVT solde est valorisé à – 13,05 M€.

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1161 – Personnels administratifs	33 000	39 228	31 862	28 868	33 293	27 856
1162 – Personnels techniques	32 650	38 559	33 265	28 629	33 704	29 185
1165 – Ouvriers d'Etat	66 604	60 484	56 047	44 291	40 614	37 270
1170 – Officiers (gendarmes)	60 055	69 577	71 336	54 229	63 421	64 629

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1171 – Sous-officiers (gendarmes)	30 303	41 759	43 924	27 044	37 858	39 705
1172 – Volontaires (gendarmes)	15 349	16 270	16 233	13 848	14 687	14 661

La variation des coûts d'entrée et de sortie des personnels civils s'explique par leur mode de recrutement (majorité de CAP). En effet, ces personnels n'effectuent pas nécessairement l'intégralité de leur carrière au sein de la gendarmerie nationale.

Par ailleurs, la hausse des coûts d'entrée, par rapport aux prévisions en LFI 2019, s'explique pour les officiers et les sous-officiers par une modification de la méthode de calcul : initialement calculés sur la base des coûts d'entrée des seuls primo-entrants, ces coûts sont dorénavant basés sur les coûts d'entrées de l'ensemble des entrées dans le programme (y compris mobilités entre programmes et retours de position de non-activité). Il en est de même pour les coûts de sortie du programme tenant compte désormais de tous les mouvements de sortie (départ en retraite, départ avant droit à jouissance immédiate d'une retraite, mobilités entre programmes et départs en position de non-activité).

Les coûts de la catégorie « ouvriers d'État » comprennent la contribution au FSPOEIE.

Coûts d'entrée, de sortie et global hors CAS Pensions détaillés par catégorie (en €) :

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
Personnels civils « administratifs » catégorie A	49 780	62 041	50 840
Personnels civils « administratifs » catégorie B	34 133	41 488	34 513
Personnels civils « administratifs » catégorie C	28 657	34 124	28 826
Personnels civils « techniques » catégorie A	55 058	64 256	53 967
Personnels civils « techniques » catégorie B	36 714	44 126	36 726
Personnels civils « techniques » catégorie C	28 619	33 731	28 550
Ouvriers d'État	66 604	60 484	56 047
Officiers de gendarmerie (OG)	62 444	70 762	72 483
Officiers du corps technique et administratif (OCTA)	48 412	57 593	57 519
Sous-officiers de gendarmerie (SOG)	30 715	42 139	45 039
Sous-officiers du corps technique et administratif (CSTAGN)	26 951	35 611	34 272
Gendarmes adjoints volontaires	15 349	16 270	16 233

Les coûts moyens des personnels civils présentés dans les tableaux *supra* concernent exclusivement les fonctionnaires titulaires, hors effectifs de la police nationale relevant budgétairement du P152.

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2019	Coût	Coût en année pleine
Effets extension année pleine						2 889 900	3 853 200
Augmentation de la prime d'officier de police judiciaire (OPJ)	32 110	officiers, sous-officiers	gendarmerie	10-2018	9	2 889 900	3 853 200
Mesures statutaires						33 758 813	33 765 181
Décroisement CAIOM/GRAF et créations d'emplois fonctionnels et postes HEA	3	A	civils	05-2019	8	12 735	19 103
Mise en oeuvre du PPCR pour les OCTA supérieurs et généraux	200	officiers	gendarmerie	01-2019	12	30 389	30 389
Élargissement de l'attribution de la NBI civils	319	A,B,C	civils	01-2019	12	246 190	246 190
Mise en oeuvre du PPCR pour les OCTAGN subalternes	368	officiers	gendarmerie	01-2019	12	50 938	50 938
Mise en oeuvre du plan d'amélioration de la condition SO-CSTAGN	1 072	sous-officiers	gendarmerie	01-2019	12	559 470	559 470
Mise en oeuvre du PPCR pour les OG supérieurs et généraux	2 298	officiers	gendarmerie	01-2019	12	580 338	580 338
Repositionnement de l'encadrement supérieur de la GN	2 470	officiers	gendarmerie	01-2019	12	418 333	418 333
Mise en oeuvre de l'avancement semi-automatique au grade d'adjudant à 25 ans de service	2 743	sous-officiers	gendarmerie	01-2019	12	1 500 000	1 500 000
Mise en œuvre du PPCR pour les personnels civils	3 100	A,B,C	civils	01-2019	12	500 752	500 752
Mise en oeuvre du PPCR pour les OG subalternes	3 459	officiers	gendarmerie	01-2019	12	803 812	803 812
Mise en oeuvre du PPCR pour les SO-CSTAGN	4 234	sous-officiers	gendarmerie	01-2019	12	2 945 318	2 945 318
Mise en oeuvre du PPCR pour les SOG	72 183	sous-officiers	gendarmerie	01-2019	12	26 110 538	26 110 538
Mesures indemnitaires						69 539 668	81 886 344
Élargissement de l'attribution de la prime de haute technicité (PHT)	650	sous-officiers	gendarmerie	01-2019	12	1 560 000	1 560 000
Revalorisation de l'IFSE	2 164	A,B,C	civils	09-2019	4	54 148	162 444
Revalorisation de l'indemnité spécifique des GAV	12 481	volontaires	gendarmerie	01-2019	12	4 604 808	4 604 808
Revalorisation de l'AMJG des SOG au 01/01/2019 (protocole d'accord du 19/12/2018)	67 991	sous-officiers	gendarmerie	01-2019	12	32 635 680	32 635 680
Revalorisation de l'AMJG des SOG au 01/07/2019 (protocole d'accord du 19/12/2018)	67 991	sous-officiers	gendarmerie	07-2019	6	12 238 380	24 476 760
Revalorisation de l'indemnité de sujétion spéciale de police (ISSP)	73 475	officiers, sous-officiers	gendarmerie	01-2019	12	9 223 326	9 223 326
Revalorisation de l'indemnité de sujétion spéciale de police (ISSP) (protocole d'accord du 19/12/2018)	73 475	officiers, sous-officiers	gendarmerie	01-2019	12	9 223 326	9 223 326
Total						106 188 381	119 504 725

106,2 M€ ont été dépensés pour les mesures catégorielles statutaires, indiciaires et indemnitaires contre 50 M€ prévus dans le PAP 2019.

L'écart entre la prévision inscrite dans le PAP 2019 et l'exécution découle de la mise en œuvre de la transposition du protocole d'accord du 19 décembre 2018 (+ 15 M€ par amendement adopté lors du vote de la LFI 2019 et + 40,4 M€ en loi de finances rectificative du 2 décembre 2019), de la mise à jour des montants des mesures du protocole du 11 avril 2016 (évolution des effectifs), de la mise en œuvre du plan d'amélioration de la condition des sous-officiers du CSTAGN (mesure remplaçant l'assimilation du corps à la catégorie B telle que prévu initialement dans le protocole du

11 avril 2016) et du décalage au 1^{er} septembre 2019 de la mise en œuvre du réexamen de l'IFSE pour les personnels civils (personnels administratifs et ingénieurs SIC).

■ ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Mutuelles, associations		977 516		977 516
Autres		93 004		93 004
Total		1 070 520		1 070 520

Au titre de l'action sociale, le programme porte :

- une attribution de produit de titre 3 de 977 516 € provenant de l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance et dédiée à l'action sociale est reversée directement à la maison de la gendarmerie nationale (nombre de bénéficiaires non connu) ;
- 93 004 € au titre des frais d'obsèques.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

GÉNÉRALISATION - EQUIPEMENT NUMÉRIQUE MOBILE DU PRIMO-INTERVENANT NEOGEND/NEOPOL

Le projet NEOGEND s'inscrit dans le plan de modernisation de la sécurité intérieure décidé par le ministre de l'intérieur et mis en œuvre par et pour les forces de sécurité intérieure.

Ce projet vise à fournir, prioritairement aux unités opérationnelles, des solutions numériques sécurisées de mobilité.

Ainsi il poursuit les objectifs suivants :

- remplacer les terminaux informatiques embarqués (TIE) déployés dans les véhicules de la gendarmerie ;
- développer un nouveau modèle de mobilité moins centré sur le véhicule ;
- améliorer la sécurité des intervenants et l'efficacité des interventions ;
- renforcer la proximité avec la population ;
- moderniser et simplifier les processus de travail pour les gendarmes.

Année de lancement du projet	2014
Financement	0152-04
Zone fonctionnelle principale	Gestion des Systèmes d'Information et de Communication

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2016 et années précédentes		2017 Exécution		2018 Exécution		2019 Prévision		2019 Exécution		2020 Prévision PAP 2020		2021 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	10,70	10,70	35,10	4,70	0,60	14,75	0,46	10,20	0,57	10,28	71,71	16,55	0,00	61,70	118,68	118,68
Titre 2	1,83	1,83	7,11	7,11	2,39	2,39	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	6,00	6,00	21,34	21,34
Total	12,53	12,53	42,21	11,81	2,99	17,15	2,46	12,20	2,57	12,28	73,71	18,55	6,00	67,70	140,01	140,01

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	62,43	140,01	+124,28 %
Durée totale en mois	60	72	+20,00 %

Le projet initial "Néogend" s'étalait sur la période 2016 à 2020. A l'avenir, il sera reconduit pour une durée supplémentaire de 3 ans (2020 à 2023).

Son coût initial était de 62,43 M€. La gestion en a porté le coût à 62,93 M€. Le coût complémentaire du projet devrait avoisiner les 71 M€ et permettrait de prendre en charge un renouvellement sur trois ans, un passage à un forfait 4G contenant plus de data et une extension du périmètre des gendarmes bénéficiaires de Néogend (de 60 à 100 000 environ). A cela, il faut ajouter 4 M€ au titre 2 de plus que les années précédentes à compter de 2021. Au total, le coût global réactualisé du projet est estimé à 140,01 M€.

Il est à noter que les marchés n'ayant pas encore été arrêtés, les données chiffrées avancées dans les prévisions sont susceptibles d'être modifiées lors du prochain projet de loi de finances.

NB : Le traitement comptable introduit en 2020 peut entraîner a posteriori des modifications marginales de données des RAP et des PAP.

Les services opérationnels ont pu bénéficier d'un gain en efficacité qui porte sur le volume de contrôle des fichiers, une proximité accrue du citoyen et un renforcement de la sécurité et de la disponibilité des agents en opération. Enfin, NEOGEND permet de valoriser une image de modernité dans l'action de l'Etat en matière sécuritaire. La perspective prochaine de pouvoir ajouter les fonctionnalités radio amènent des gains complémentaires.

PROJET SOLDE GENDARMERIE (SOLDE AGORHA)

Le système d'information Agorha Solde a été mis en production le 1er janvier 2019. Il permet à la gendarmerie de disposer d'un outil complet assurant :

- la production de la solde et de ses accessoires, pour les 137 000 militaires d'active et de réserve de la gendarmerie, ainsi que leurs ayants-droit ;
- le versement aux tiers des sommes associées ;
- les opérations de comptabilité et de restitution budgétaires.

Année de lancement du projet	2014
Financement	0152-04
Zone fonctionnelle principale	Ressources Humaines

COÛT ET DURÉE DU PROJET

Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2016 et années précédentes		2017 Exécution		2018 Exécution		2019 Prévision		2019 Exécution		2020 Prévision PAP 2020		2021 et années suivantes		Total			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
Hors titre 2	2,28	2,28	0,53	0,53	0,40	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,21	3,21
Titre 2	2,93	2,93	1,53	1,53	1,31	1,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,76	5,76
Total	5,21	5,21	2,06	2,06	1,71	1,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,98	8,98

Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	8,47	8,98	+5,97 %
Durée totale en mois	39	51	+30,77 %

L'évolution du coût total est liée au report d'une année de la date de mise en production du nouveau système d'information pour tenir compte des trajectoires des projets interministériels (prélèvement à la source et déclaration sociale normative). Les coûts figurant dans le tableau ci-dessus recensent uniquement les coûts de construction de l'application (hors coûts de maintenance).

NB : Le traitement comptable d'arrondi introduit en 2020 peut entraîner a posteriori des modifications marginales de données des RAP et des PAP.

GAINS DU PROJET

Évaluation des gains quantitatifs du projet

	Au lancement	Actualisation	Écarts en %
Gain annuel en M€ hors titre 2	0,00	0,52	+In fin ity,00 %
Gain annuel en M€ en titre 2	0,00	1,81	+In fin ity,00 %
Gain annuel moyen en ETPT	0	35	+In fin ity,00 %
Gain total en M€ (T2 + HT2) sur la durée de vie prévisionnelle de l'application	0,00	23,27	+In fin ity,00 %
Délai de retour en années	0	9	+In fin ity,00 %

Les gains qualitatifs du projet Agorha Solde correspondent aux gains métiers (sécurisation de la solde) et à ceux réalisés sur le maintien en condition opérationnelle de systèmes désormais obsolètes.

Les gains sur les systèmes s'élèvent actuellement à 0,9 M€ dont 0,4 M€ pour les dépenses de personnels à compter de 2019. En effet, au 1er janvier 2019, date de mise en production d'Agorha Solde, les anciens systèmes d'information "solde" (PSIDI et DIRES) ne sont plus opérants.

Les gains métiers s'élèvent annuellement à 1,4 M€ pour les dépenses de personnel (à compter de 2020) du fait de l'arrêt des saisies multiples dans les systèmes d'information Agorah Solde, PSIDI et DIRES.

MARCHÉS DE PARTENARIAT

AOT-LOA / AOT DE CAEN – CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne un ensemble immobilier à usage de locaux de service et techniques et de logements (162 logements et 60 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) au profit de la région de gendarmerie, du groupement de gendarmerie départementale et de ses unités subordonnées à Caen (Calvados).

Date de signature des documents contractuels : 18 juillet 2008 ;

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier ;

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 138,3 M€ courants ;

Mise à disposition du bien immobilier : 6 mai 2011 ;

Partenaire : SAS Claude Decaen ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

	2017 et avant		2018		2019		2020	2021	2022 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	58 687 093	58 687 093	0	0	0	0	0	0	0
	7 800 889	7 800 889	1 380 363	1 380 363	1 433 809	1 433 809	1 489 334	1 547 019	45 035 679
Fonctionnement	13 762 052	13 762 052	607 519	604 519	616 337	671 014	630 498	644 984	21 076 418
	6 229 183	6 229 183	959 668	955 668	974 379	1 027 625	998 431	1 023 081	27 155 497
Financement	14 177 280	14 177 280	2 001 450	2 001 450	1 948 054	1 948 054	1 892 529	1 834 843	20 346 993
	14 177 280	14 177 280	2 001 450	2 001 450	1 948 054	1 948 054	1 892 529	1 834 843	20 346 993

AOT-LOA / AOT DE CHÂTEAUXROUX – CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET D'HÉBERGEMENTS AU PROFIT DES UNITÉS DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE

Cette AOT concerne un ensemble immobilier à usage de logements (194 logements et 30 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) au profit du groupement de gendarmerie départementale, de ses unités subordonnées et d'un escadron de gendarmerie mobile à Châteaurox (Indre).

Date de signature des documents contractuels : 19 décembre 2007 ;

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier ;

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 90,9 M€ courants ;

Mise à disposition du bien immobilier : 19 janvier 2010 ;

Partenaire : Centor 36 SNC ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2017 et avant		2018		2019		2020	2021	2022 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	34 650 414	34 650 414	0	0	0	0	0	0	0
	915 094	915 094	360 350	360 350	430 579	324 226	501 367	585 238	31 964 139
Fonctionnement	4 835 021	4 835 021	637 825	639 176	655 220	655 220	664 633	674 181	13 839 295
	4 835 021	4 835 021	637 825	639 176	655 220	491 415	664 633	674 181	14 003 100
Financement	12 217 237	12 217 237	1 510 757	1 510 757	1 494 229	1 494 229	1 478 687	1 451 643	16 804 425
	12 217 237	12 217 237	1 510 757	1 510 757	1 494 229	1 119 380	1 478 687	1 451 643	17 179 274

AOT-LOA / AOT DE LA VALETTE DU VAR – CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne une caserne de la gendarmerie nationale comprenant notamment le commandement du groupement de gendarmerie départementale du Var et ses unités subordonnées (brigade de recherches, peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires, brigade de prévention de la délinquance juvénile, escadron départementale de sécurité routière). Les locaux de service et techniques correspondants ainsi que 120 logements y sont construits.

Date de signature des documents contractuels : septembre 2012 ;

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier ;

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 127,9 M€ courants ;

Mise à disposition du bien immobilier : 22/10/2015 ;

Partenaire : SA HLM ERILIA ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2017 et avant		2018		2019		2020	2021	2022 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	44 783 982	44 783 982	0	0	0	0	0	0	0
	2 107 323	2 107 323	779 854	779 854	816 399	816 399	853 191	895 930	39 331 285
Fonctionnement	2 431 029	2 431 029	1 003 633	960 413	1 003 058	254 758	1 033 077	1 063 360	39 732 476
	2 431 029	2 431 029	1 003 633	960 413	1 003 058	255 311	1 033 077	1 063 360	39 731 923
Financement	3 731 098	3 731 098	1 951 667	1 951 667	1 915 122	2 662 389	1 878 329	1 835 590	25 554 229
	3 731 098	3 731 098	1 951 667	1 951 667	1 915 122	2 662 389	1 878 329	1 835 590	25 554 229

AOT-LOA / AOT DE LAVAL – CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne le groupement de gendarmerie départementale et ses unités subordonnées ainsi que des logements (92 logements et 30 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) à Laval (Mayenne).

Date de signature des documents contractuels : 18 février 2008 ;

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier ;

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 64,5 M€ courants ;

Mise à disposition du bien immobilier : 8 janvier 2010 ;

Partenaire : DEXIA ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2017 et avant		2018		2019		2020	2021	2022 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	31 587 139	31 587 139	0	0	0	0	0	0	0
	4 975 750	4 975 750	748 779	748 779	781 113	781 113	814 843	850 030	23 416 624
Fonctionnement	5 474 758	5 474 458	20 346	20 953	20 738	333 447	20 738	21 152	2 648 442
	2 039 212	2 039 212	238 045	237 981	241 759	392 111	245 441	249 180	5 355 471
Financement	9 967 726	9 967 726	1 119 155	1 119 155	1 086 822	1 086 822	1 053 091	1 017 905	10 206 203
	9 967 726	9 967 726	1 119 155	1 119 155	1 086 822	1 086 822	1 053 091	1 017 905	10 206 203

AOT-LOA / AOT DE MULHOUSE - CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Cette AOT concerne une caserne comprenant notamment le groupe de commandement de la compagnie de gendarmerie et de ses unités subordonnées (brigade territoriale, brigade de recherches, brigade motorisée, peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires), la construction de logements (67 logements et 24 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires), des zones de bureaux et de locaux techniques (garage, magasins de stockage, station de carburants, station de lavage, stationnement, soute à munitions, chenil).

Date de signature des documents contractuels : 24 mars 2010 ;

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier ;

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 58,7 M€ courants ;

Mise à disposition du bien immobilier : Mai 2012 ;

Partenaire : SAS Auréa ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2017 et avant		2018		2019		2020	2021	2022 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	20 359 449 2 003 895	20 359 449 2 003 895	0 408 762	0 408 762	0 428 935	0 428 935	0 450 104	0 472 317	0 16 595 436
Fonctionnement	2 893 034 2 893 034	2 893 034 2 893 034	499 337 499 337	497 752 497 752	509 619 509 619	536 941 536 941	515 629 515 629	525 230 525 230	13 094 318 13 094 138
Financement	5 795 350 5 795 350	5 795 350 5 795 350	947 628 947 628	947 628 947 628	927 455 927 455	927 455 927 455	906 287 906 287	884 073 884 073	10 871 468 10 871 468

AOT-LOA / AOT DE SATHONAY-CAMP - CONSTRUCTION DU PÔLE REGIONAL LYONNAIS DE LA GENDARMERIE

Cette AOT concerne un ensemble immobilier au profit du nouveau pôle régional de la gendarmerie sur l'emprise du quartier Maréchal de Castellane à Sathonay-Camp (Rhône). Cet ensemble comprend des zones de bureaux, de locaux techniques (ateliers, magasins de stockage, station de carburants, stand de tir, station de lavage, stationnement, cabine de peinture, soute à munitions, chenil), des logements (422 logements et 102 hébergements pour les gendarmes adjoints volontaires) et des locaux d'environnement (centre médical, gymnase, pôle alimentation, hôtellerie, aires de sports).

Date de signature des documents contractuels : 27 mai 2009 ;

Durée du contrat : 30 ans à compter de la mise à disposition du bien immobilier ;

Coût total de l'opération sur la durée du contrat : 411,5 M€ courants ;

Mise à disposition du bien immobilier : 27 juillet 2012 ;

Partenaire : Sathonay Camp Services SAS ;

Modification du contrat : le contrat n'a pas été modifié depuis sa signature.

AE CP	2017 et avant		2018		2019		2020	2021	2022 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	176 276 149 17 783 172	176 276 149 17 783 172	0 3 823 594	0 3 823 594	0 3 975 472	0 3 975 472	0 4 116 343	0 4 297 940	0 142 279 628
Fonctionnement	37 150 475 14 007 353	37 150 475 14 007 353	2 064 500 4 274 048	1 077 171 2 607 896	1 094 261 2 656 361	1 312 460 2 871 614	1 116 146 2 712 961	1 138 469 2 770 769	59 851 197 76 675 325
Financement	36 413 387 36 413 387	36 413 387 36 413 387	6 499 560 6 499 560	6 499 560 6 499 560	6 347 682 6 347 682	6 347 682 6 347 682	6 206 811 6 206 811	6 025 213 6 025 213	71 925 819 71 925 819

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) 2 022 530 551	CP ouverts en 2019 * (P1) 1 344 420 555
AE engagées en 2019 (E2) 1 984 793 839	CP consommés en 2019 (P2) 1 343 913 966
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) 14 485 360	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 485 127 147
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) 23 251 352	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 858 786 819

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) 1 157 560 058				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) 3 069 207				
Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) 1 160 629 265	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 485 127 147	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) 675 502 118
AE engagées en 2019 (E2) 1 984 793 839	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 858 786 819	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) 1 126 007 020
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) 1 801 509 138
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) 559 195 873
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) 1 242 313 265

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Il est à noter que le montant du reste à payer qui ressort ne prend pas en compte les avances engagées en fin d'année par le programme. La prise en compte de ces avances réduit le reste à payer à hauteur de 1 687 030 823 € constitués comme suite :

- 76 % de ces crédits concernent le périmètre du titre 3 pour un montant de 1 281,79 M€, en forte augmentation du fait du passage progressif en AE pluriannuelles des baux locatifs et de certains marchés ;
- 22,7 % de ces crédits concernent le périmètre du titre 5 pour un montant de 383,19 M€ ;
- 1,3 % de ces crédits concernent le périmètre du titre 6 pour un montant de 22,06 M€.

Par unité de budgétisation, la répartition est la suivante :

- UB1 : fonctionnement courant pour 1,5 % soit 24,9 M€ ;
- UB2 : moyens mobiles pour 0,75 % soit 12,7 M€ ;
- UB3 : équipements pour 6,75 % soit 117 M€ ;
- UB4 : systèmes d'information et de communication pour 3 % soit 48 M€ ;
- UB5 : immobilier pour 86,5 % soit 1 458,8 M€ ;
- UB6 : subventions pour 0 % soit 0,4 M€ ;
- UB spécifique pour 1,5 % soit 25,4 M€.

La hausse des restes à payer entre 2018 et 2019 (+ 530 M€) découle de l'engagement pluriannuel des baux et des marchés.

Le paiement du reste à payer à fin 2019 devrait s'échelonner comme suit :

- 33 % en 2020 soit 559,2 M€ ;
- 19 % en 2021 soit 318,2 M€ ;
- 13 % en 2022 soit 223,7 M€ ;
- 35 % en 2023 et après soit 585,9 M€.

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

Action 01**Ordre et sécurité publics**

(y.c. FdC et AdP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	3 457 093 977		3 457 093 977	3 566 234 530	-758	3 566 233 771
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 437 941 153		3 437 941 153	3 556 014 983	-758	3 556 014 225
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	19 152 824		19 152 824	10 219 546		10 219 546
Crédits de paiement	3 457 093 977		3 457 093 977	3 566 234 530	-758	3 566 233 771
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	3 437 941 153		3 437 941 153	3 556 014 983	-758	3 556 014 225
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	19 152 824		19 152 824	10 219 546		10 219 546

L'action n° 01 regroupe les dépenses de personnels concourant aux missions d'ordre et de sécurité publics. Les dépenses de personnels sont ventilées sur l'ensemble des actions du programme.

Aucune dépense HT2 n'a été exécutée sur cette action. La consommation affichée correspond à une erreur d'imputation, cette dépense relevant de l'action n° 04.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	3 457 093 977	3 566 234 530	3 457 093 977	3 566 234 530
Rémunérations d'activité	1 685 618 221	1 779 097 787	1 685 618 221	1 779 097 787
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	1 672 791 703	1 773 999 533	1 672 791 703	1 773 999 533
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	12 826 518	5 098 255	12 826 518	5 098 255
Cotisations et contributions sociales	1 763 566 458	1 779 212 271	1 763 566 458	1 779 212 271
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	1 757 268 398	1 774 113 688	1 757 268 398	1 774 113 688
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	6 298 060	5 098 583	6 298 060	5 098 583
Prestations sociales et allocations diverses	7 909 298	7 924 471	7 909 298	7 924 471
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet	7 881 052	7 901 763	7 881 052	7 901 763
01.02 – Ordre et sécurité publics - administration centrale et cabinet	28 246	22 709	28 246	22 709
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		-758		-758
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		-758		-758
01.01 – Ordre et sécurité publics - hors administration centrale et cabinet		-758		-758
Total	3 457 093 977	3 566 233 771	3 457 093 977	3 566 233 771

Action 02

Sécurité routière

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	747 607 067		747 607 067	742 728 440		742 728 440
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	747 245 328		747 245 328	742 361 080		742 361 080
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	361 739		361 739	367 360		367 360
Crédits de paiement	747 607 067		747 607 067	742 728 440		742 728 440
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	747 245 328		747 245 328	742 361 080		742 361 080
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	361 739		361 739	367 360		367 360

L'action n° 02 regroupe les dépenses de personnels concourant aux missions de sécurité routière. Les dépenses de personnels sont ventilées sur l'ensemble des actions du programme.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	747 607 067	742 728 440	747 607 067	742 728 440
Rémunérations d'activité	364 758 595	362 746 048	364 758 595	362 746 048
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	364 582 102	362 566 630	364 582 102	362 566 630
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	176 493	179 417	176 493	179 417
Cotisations et contributions sociales	381 070 607	377 785 255	381 070 607	377 785 255
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	380 886 221	377 598 399	380 886 221	377 598 399
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	184 386	186 856	184 386	186 856
Prestations sociales et allocations diverses	1 777 865	2 197 137	1 777 865	2 197 137
02.01 – Sécurité routière - hors administration centrale et cabinet	1 777 005	2 196 050	1 777 005	2 196 050
02.02 – Sécurité routière - administration centrale et cabinet	860	1 087	860	1 087
Total	747 607 067	742 728 440	747 607 067	742 728 440

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Action 03**Missions de police judiciaire et concours à la justice**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	2 085 546 511		2 085 546 511	2 157 481 401		2 157 481 401
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 075 451 146		2 075 451 146	2 147 594 814		2 147 594 814
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 095 365		10 095 365	9 886 587		9 886 587
Crédits de paiement	2 085 546 511		2 085 546 511	2 157 481 401		2 157 481 401
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	2 075 451 146		2 075 451 146	2 147 594 814		2 147 594 814
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	10 095 365		10 095 365	9 886 587		9 886 587

L'action n° 03 regroupe les dépenses de personnels concourant aux missions de police judiciaire et de concours à la justice. Les dépenses de personnels sont ventilées sur l'ensemble des actions du programme.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 085 546 511	2 157 481 401	2 085 546 511	2 157 481 401
Rémunérations d'activité	1 017 839 593	1 053 849 626	1 017 839 593	1 053 849 626
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	1 012 912 605	1 049 020 395	1 012 912 605	1 049 020 395
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	4 926 988	4 829 231	4 926 988	4 829 231
Cotisations et contributions sociales	1 062 964 914	1 098 648 018	1 062 964 914	1 098 648 018
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	1 057 819 491	1 093 613 500	1 057 819 491	1 093 613 500
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	5 145 423	5 034 518	5 145 423	5 034 518
Prestations sociales et allocations diverses	4 742 004	4 983 757	4 742 004	4 983 757
03.01 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - hors administration centrale et cabinet	4 719 050	4 960 919	4 719 050	4 960 919
03.02 – Missions de police judiciaire et concours à la justice - administration centrale et cabinet	22 954	22 838	22 954	22 838
Total	2 085 546 511	2 157 481 401	2 085 546 511	2 157 481 401

Action 04

Commandement, ressources humaines et logistique

(y.c. FdC et AdP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	1 063 305 893	2 046 982 839	3 110 288 732	1 014 526 851	1 984 794 597	2 999 321 448
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	901 516 570	2 046 982 839	2 948 499 409	853 374 323	1 984 779 400	2 838 153 724
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	161 789 323		161 789 323	161 152 527	15 197	161 167 724
Crédits de paiement	1 063 305 893	1 356 764 401	2 420 070 294	1 014 526 851	1 343 914 724	2 358 441 574
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	901 516 570	1 356 764 401	2 258 280 971	853 374 323	1 343 899 527	2 197 273 850
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	161 789 323		161 789 323	161 152 527	15 197	161 167 724

L'action n° 04 regroupe les dépenses de personnels concourant aux missions de commandement, aux ressources humaines et à la logistique. Les dépenses de personnels sont ventilées sur l'ensemble des actions du programme.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 063 305 893	1 014 526 851	1 063 305 893	1 014 526 851
Rémunérations d'activité	553 325 850	525 306 546	553 325 850	525 306 546
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	469 130 955	441 864 222	469 130 955	441 864 222
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	84 194 895	83 442 323	84 194 895	83 442 323
Cotisations et contributions sociales	508 166 257	486 779 347	508 166 257	486 779 347
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	430 847 800	409 456 877	430 847 800	409 456 877
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	77 318 457	77 322 470	77 318 457	77 322 470
Prestations sociales et allocations diverses	1 813 786	2 440 958	1 813 786	2 440 958
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 537 815	2 053 224	1 537 815	2 053 224
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet	275 971	387 734	275 971	387 734
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	1 870 896 916	1 832 126 878	1 175 219 866	1 183 125 219
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 870 896 916	1 833 841 758	1 175 219 866	1 183 062 094
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	1 870 896 916	1 833 826 561	1 175 219 866	1 183 046 897
04.02 – Commandement, ressources humaines et logistique - administration centrale et cabinet		15 197		15 197
Subventions pour charges de service public		-1 714 880		63 125
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		-1 714 880		63 125
Titre 5 : Dépenses d'investissement	170 600 000	136 522 023	174 558 612	148 027 860
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	170 600 000	133 048 059	174 558 612	145 391 128
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	170 600 000	133 048 059	174 558 612	145 391 128
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		3 473 964		2 636 732
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		3 473 964		2 636 732
Titre 6 : Dépenses d'intervention	5 485 923	16 145 696	6 985 923	12 761 645
Transferts aux entreprises		626 460		626 460
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		626 460		626 460
Transferts aux collectivités territoriales	5 485 923	13 147 875	6 985 923	8 935 215
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique	5 485 923	13 147 875	6 985 923	8 935 215
Transferts aux autres collectivités		2 371 318		3 199 928
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		2 371 318		3 199 928
Appels en garantie		42		42
04.01 – Commandement, ressources humaines et logistique		42		42
Total	3 110 288 732	2 999 321 448	2 420 070 294	2 358 441 574

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement (titre 3) regroupent le fonctionnement courant lié à l'agent, les moyens mobiles, l'équipement, les systèmes d'information et de communication, l'immobilier et les moyens lourds de projection et d'intervention. Au-delà des dépenses inévitables (loyers, droits individuels), les dotations de fonctionnement conditionnent la capacité de la gendarmerie à répondre quotidiennement aux attentes de la population en matière de sécurité.

Après retraitement des erreurs d'imputation, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 818 679 969 € en AE et 1 170 283 352 € en CP.

Aucune subvention pour charges de service public n'a été versée.

FONCTIONNEMENT COURANT LIE A L'AGENT (230,58 M€ en AE et 236,73 M€ en CP)

Le fonctionnement courant lié à l'agent résulte de l'activité quotidienne et de la gestion des unités de gendarmerie.

Dépenses de fonctionnement courant (38,51 M€ en AE et 45,53 M€ en CP)

Les dotations de fonctionnement courant regroupent notamment les postes suivants : les fournitures de bureau, la papeterie, la documentation, les consommables, la reprographie, la téléphonie, l'affranchissement, la communication, les frais de représentation et de relations publiques, la dotation de fonctionnement des unités élémentaires et les frais de santé.

Par rapport à la prévision du projet annuel de performance de 50,30 M€ en AE et 52,70 M€ en CP, la dépense s'élève à 38,51 M€ en AE et 45,53 M€ en CP. Cet écart de - 11,79 M€ en AE et - 7,17 M€ en CP s'explique notamment par l'annulation de la réserve de précaution et un redéploiement de crédits au profit de l'entretien des véhicules.

Formation (14,85 M€ en AE et 14,18 M€ en CP)

Par rapport à la prévision du projet annuel de performance de 13,10 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 14,85 M€ en AE et 14,18 M€ en CP. Les dépenses de formations se sont révélées supérieures à la prévision par le besoin découlant de la situation sécuritaires.

Déplacements (63,72 M€ en AE et 63,30 M€ en CP)

Par rapport à la prévision du projet annuel de performance de 65,30 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 63,72 M€ en AE et 63,30 M€ en CP.

L'écart avec la prévision, de - 1,58 M€ en AE et de -2 M€ en CP, s'explique par la régulation opérée sur l'activité de la réserve opérationnelle.

Changement de résidence (37,97 M€ en AE et 38,12 M€ en CP)

Par rapport à la prévision du projet annuel de performance de 40,83 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 37,97 M€ en AE et 38,12 M€ en CP.

Alimentation des forces mobiles (33,53 M€ en AE et 33,53 M€ en CP)

Cette dépense concerne le personnel de la gendarmerie mobile mis à disposition d'une autorité civile et employé hors de sa commune d'implantation pour une durée supérieure à 12 heures.

La prévision du projet annuel de performance était de 31,86 M€ en AE et en CP. L'écart avec la dépense, de 1,67 M€ en AE et en CP, s'explique par les besoins de la gendarmerie mobile sur cette activité en raison d'une mobilisation renforcée rendue nécessaire par les manifestations des gilets jaunes, la tenue du G7 et le 75ème anniversaire du débarquement.

Ce surcoût a été financé pour partie par un redéploiement de crédits initialement affectés aux dépenses de fonctionnement courant.

Alimentation des autres forces (41,52 M€ en AE et 41,58 M€ en CP)

Deux catégories de personnels seulement bénéficient d'une alimentation partiellement ou totalement gratuite :

- les militaires à solde mensuelle des corps de soutien de la gendarmerie placés dans l'obligation de prendre leurs repas sur place du fait des astreintes de service ;
- les gendarmes adjoints volontaires, sous forme d'une prestation en deniers.

Frais d'investigation, de renseignement, de protection ou d'intervention (0,48 M€ en AE et 0,49 M€ en CP)

Ce poste concerne les frais directement liés à l'enquête et non rattachés à une autre activité (déplacement,...).

Par rapport à la prévision du projet annuel de performance de 0,55 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 0,48 M€ en AE et 0,49 M€ en CP.

MOYENS MOBILES (82,99 M€ en AE et 82,98 M€ en CP)

Le fonctionnement des moyens mobiles est lié à l'emploi des véhicules du parc de la gendarmerie. Il en dimensionne sa capacité d'intervention et de surveillance.

Entretien et réparation de véhicules (23,32 M€ en AE et 23,11 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 19,98 M€ en AE et CP. L'écart constaté de 3,34 M€ en AE et de 3,13 M€ en CP est lié à la mobilisation renforcée des escadrons et de la gendarmerie départementale compte tenu de la situation générale en matière d'ordre public.

Ce surcoût a été financé par un redéploiement de crédits initialement affectés aux dépenses de fonctionnement courant.

Prestations de service (1,35 M€ en AE et 1,39 M€ en CP)

Ce poste comprend les dépenses de péage et de location de véhicules, notamment dans le cadre des enquêtes. Par rapport à la prévision du projet annuel de performance de 1,6 M€ en AE et en CP, la dépense s'élève à 1,35 M€ en AE et 1,39 M€ en CP.

Carburant des véhicules (58,32 M€ en AE et 58,49 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 54,42 M€ en AE et en CP. L'écart constaté de 3,90 M€ en AE et 4,07 M€ en CP est notamment lié à la présence accrue sur le terrain en raison des manifestations des gilets jaunes.

Ce surcoût s'explique aussi par la hausse des tarifs du carburant et a pu être financé par un redéploiement de crédits depuis les activités déplacements et changements de résidence.

EQUIPEMENT (54,08 M€ en AE et 100,1 M€ en CP)

Composés des munitions, de l'habillement, des moyens de protection et d'intervention, ainsi que des moyens de contrôle, de surveillance et d'analyse, ces équipements sont employés quotidiennement par la gendarmerie dans le cadre de ses missions de sécurité publique, de sécurité routière et de police judiciaire.

Achat d'armes (5,41 M€ en AE et 4,35 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 0,2 M€ en AE et de 4,2 M€ en CP. L'écart constaté de 5,21 M€ en AE et 0,15 M€ en CP a été rendu possible par redéploiement de crédits.

Achat de munitions (12,2 M€ en AE et 7,56 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 10 M€ en AE et en 10,13 M€ en CP. L'écart constaté de 2,2 M€ en AE et - 2,57 M€ en CP s'explique par les multiples interventions des forces de l'ordre (pour les AE) notamment en rapport avec les gilets jaunes et par un engagement tardif des commandes (en CP).

Achat, location et entretien de matériels (28,65 M€ en AE et 30,89 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 14 M€ en AE et 14,98 M€ en CP. L'écart constaté de 14,65 M€ en AE et 15,91 M€ s'explique notamment par des redéploiements de crédits. La gendarmerie a par conséquent procédé à l'achat de drones, de mobiliers, de couchages pour les gendarmes adjoints et de matériels divers dans le cadre du G7 et a également pu couvrir les besoins de renouvellement des matériels de montagne et de franchissement, ainsi que la montée en puissance de l'école de Dijon. Ces équipements participent à la continuité du service.

Dépenses d'habillement (- 10,28 M€ en AE et 39,88 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 0 M€ en AE et 35,42 M€ en CP. L'écart constaté en AE et en CP s'explique par la révision du plan de facturation du marché habillement.

Moyens de protection et d'intervention (14,03 M€ en AE et 13,2 M€ en CP)

Ce poste de dépenses a permis de faire face à l'obsolescence de certains matériels et de participer au renouvellement de matériels endommagés dans le cadre d'évènements (G7, gilets jaunes, 75ème anniversaire du débarquement).

Dépenses pour la PTS (4,08 M€ en AE et 4,21 M€ en CP)

Ce poste couvre les dépenses d'acquisition des kits salivaires ADN, de maintenance des outils d'analyse, d'externalisation des examens, d'acquisition des consommables et d'entretien de matériel de laboratoires pour les investigations du PJGN.

La prévision du projet annuel de performance était de 5,15 M€ en AE et CP.

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (60,05 M€ en AE et 72,33 M€ en CP)

L'acquisition, le fonctionnement et la maintenance des moyens informatiques et de communication contribuent à la coordination des unités et à l'exploitation d'applications métier.

Telecom T3 (36,74 M€ en AE et 48,91 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 41,8 M€ en AE et 62,16 M€ en CP. L'écart constaté de - 5,06 M€ en AE et - 13,25 M€ en CP s'explique par un redéploiement vers d'autres dépenses de fonctionnement SIC et vers les crédits d'investissement SIC.

Informatique T3 (7,66 M€ en AE et 7,51 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 27,68 M€ en AE et 11,46 M€ en CP. L'écart de - 20,02 M€ en AE et - 3,95 M€ en CP s'explique par un basculement vers les crédits d'investissement SIC.

Applications T3 (2,42 M€ en AE et 2,98 M€ en CP)

Ce poste recouvre les concessions, brevets et licences liés aux applications utilisées. Par rapport à la prévision du projet annuel de performance de 1,99 M€ en CP, la dépense s'élève à 2,42 M€ en AE et 2,98 M€ en CP.

Maintenance applicative T3 (2,56 M€ en AE et 4,45 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 5,1 M€ en AE et 5,48 M€ en CP. L'écart de - 2,54 en AE et de - 1,03 M€ en CP s'explique par des redéploiements au sein des crédits SIC.

Informatique individuelle T3 (10,66 M€ en AE et 8,48 M€ en CP)

Ces crédits sont destinés à l'acquisition de postes informatiques et de périphériques.

La prévision du projet annuel de performance était de 2,7 M€ en AE et 4,5 M€ en CP. L'écart de 7,96 M€ en AE et 3,98 M€ en CP s'explique par un redéploiement entre les sous-unités de budgétisation SIC.

IMMOBILIER (1 365,4 M€ en AE et 654,03 M€ en CP)

Directement liées au maillage territorial et à la permanence de son action sur 96 % du territoire, les dotations relatives à l'immobilier (fonctionnement et investissement) représentent près de 57 % du budget de fonctionnement de la gendarmerie.

Loyers budgétaires (- 0,04 M€ en AE et 3,93 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 0 M€ en AE et en CP. L'écart en AE (- 0,04 M€) s'explique par une régularisation comptable. L'écart en CP (+ 3,93 M€) s'explique par le décalage des paiements de fin d'année 2018.

Loyers de droit commun (1 078,05 M€ en AE et 496,52 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 1 092,2 M€ en AE et de 506 M€ en CP. L'écart en AE (- 13,15 M€) résulte d'un retard dans l'engagement de certains baux. La sous-consommation en CP s'explique pour partie par

la nécessité de couvrir le reste à payer des loyers budgétaires et pour une autre partie par une priorisation des opérations de paiement en fin de gestion au profit des factures d'énergie.

Gestion du parc (47,48 M€ en AE et 45,82 M€ en CP)

Cette dépense couvre l'entretien du casernement (réfections, entretien léger des locaux, mise en peinture, plomberie, etc.), ainsi que le nettoyage et l'entretien ménager. La prévision du projet annuel de performance était de 57,31 M€ en AE et 35,04 M€ en CP. L'écart en AE s'explique par des AE pluriannuelles non consommées. L'écart en CP s'explique notamment par la nécessité de couvrir les travaux imprévus et urgents, l'entretien des buttes de tir, la campagne des diagnostics plomb et amiante.

Energie et fluides (221,68 M€ en AE et 88,09 M€ en CP)

Cette sous-unité de budgétisation intègre les dépenses d'eau, d'électricité, de gaz, de fuel domestique, les charges d'occupation et les taxes. La prévision du projet annuel de performance était de 222,55 M€ en AE et 79,92 M€ en CP. L'écart en CP (+ 8,17 M€) est la conséquence tout à la fois d'une hausse des prix de l'énergie et de l'accélération des régularisations des charges des occupants. Ce surcoût est principalement financé, en fin de gestion, par une priorisation des factures ayant trait à l'énergie.

Opérations immobilières PPP – fonctionnement et financement (18,23 M€ en AE et 19,67 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance prévoyait une consommation de 17,94 M€ en AE et 20,11 M€ en CP.

MOYENS LOURDS DE PROJECTION ET D'INTERVENTION (23,66 M€ en AE et 22,54 M€ en CP)

Carburant des hélicoptères (3,15 M€ en AE et en CP)

La dépense de carburant des hélicoptères s'élève à 3,15 M€ en AE et en CP pour une prévision en projet annuel de performance de 2,82 M€ en AE et CP. Le niveau de consommation s'explique par une hausse des prix du carburéacteur.

Maintien en condition opérationnelle aéronautique (20,51 M€ en AE et 19,39 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 20,88 M€ en AE et 21,93 M€ en CP.

CONTRIBUTIONS A DIVERS ORGANISMES (1,93 M€ en AE et 1,57 M€ en CP)

Les principales subventions et contributions aux opérateurs se déclinent de la manière suivante :

- 0,98 M€ en AE et en CP de versement à la maison de la gendarmerie ;
- 0,32 M€ en AE et en CP au titre de la participation de la GN au budget 2018 de l'ONU ;
- 0,18 M€ en AE et en CP pour financer le fonctionnement du numéro téléphonique d'urgence destiné aux personnes sourdes et malentendantes (centre national relais 114).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement concernent principalement les moyens mobiles et l'immobilier. Après retraitement des erreurs d'imputation, les dépenses d'investissement s'élèvent à 154 647 521 € en AE et 163 494 106 € en CP.

MOYENS MOBILES (54,04 M€ EN AE ET 48,28 M€ EN CP)

Acquisition de véhicules (54,04 M€ en AE et 48,28 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 65 M€ en AE et 65 M€ en CP. L'écart par rapport à la prévision résulte principalement de l'annulation de la réserve de précaution.

EQUIPEMENT (1,82 M€ EN AE ET 2,6 M€ EN CP)

Achat de matériels lourds et matériels de police technique et scientifique (1,82 M€ en AE et 2,6 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 0 M€ en AE et 0,1 M€ en CP. L'écart en AE (+1,82 M€) et en CP (+2,5 M€) s'explique par le contexte sécuritaire actuel. Ainsi des moyens ont dû être mis à disposition, afin de fournir à la police judiciaire des armoires de fumigation pour le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale. Ces moyens ont également permis de maintenir à niveau les équipements du GIGN avec par exemple l'achat d'équipements de vision nocturne. Enfin, pour assurer la protection des personnels, il a notamment été nécessaire de faire l'acquisition d'un banc d'essai aux chocs pour les gilets pare-balles.

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (8,04 M€ en AE et 10,96 M€ en CP)

Telecom T5 (2,07 M€ en AE et 6,26 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 0 M€ en CP. L'écart s'explique par un rééquilibrage entre les titres au sein des dépenses SIC entre les différents postes de dépense.

Informatique T5 (2,29 M€ en AE et 3,18 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 0 M€ en CP. L'écart s'explique par un rééquilibrage entre les titres au sein des dépenses SIC entre les différents postes de dépense.

Applications T5 (3,68 M€ en AE et 1,52 M€ en CP)

La prévision du projet annuel de performance était de 0 M€ en CP. L'écart s'explique par un rééquilibrage entre les titres au sein des dépenses SIC entre les différents postes de dépense.

IMMOBILIER (89,25 M€ en AE et 99,68 M€ en CP)

Acquisitions et constructions immobilières (28,16 M€ en AE et 17,97 M€ en CP)

28,16 M€ en AE et 17,97 M€ en CP ont été consacrés au financement des opérations du plan de réhabilitation d'urgence du parc immobilier de la gendarmerie, pour une prévision en projet annuel de performance de 0 € en AE et 15 M€ en CP.

L'écart entre la prévision du projet annuel de performance et l'exécution s'explique par une reventilation des crédits dédiés à la maintenance lourde-réhabilitation afin d'assurer le financement d'opérations dont la nature s'assimile à des constructions.

Maintenance – réhabilitation (61,07 M€ en AE et 73,93 M€ en CP)

Par rapport à la prévision du projet annuel de performance de 105 M€ en AE et 85,89 M€ en CP, 61,07 M€ en AE et 73,93 M€ en CP ont été consacrés à la maintenance lourde immobilière pour la réhabilitation et la restructuration des casernes de gendarmerie.

Les écarts en AE et CP correspondent principalement à une nouvelle ventilation des crédits afin d'assurer le financement d'opérations de réhabilitation dont la nature des travaux s'assimile à des constructions.

Opérations immobilières PPP – Investissement (7,77 M€ en CP)

7,77 M€ en CP ont été consommés sur l'investissement des opérations en AOT de la gendarmerie.

MOYENS LOURDS DE PROJECTION ET D'INTERVENTION (1,5 M€ en AE et 1,98 M€ en CP)

Acquisition de moyens blindés (0,83 M€ en AE et 1,27 M€ en CP)

Par rapport à une prévision nulle au projet annuel de performance en AE et en CP, 0,83 M€ en AE et 1,27 M€ en CP ont été consacrés à cette activité.

Ces dépenses correspondent à l'acquisition de trois véhicules renforcés destinés au COMGEND de Nouvelle-Calédonie pour préparer le prochain référendum.

Par ailleurs, l'intérêt des véhicules blindés à roues de la gendarmerie (VBRG) dans la manœuvre de maintien de l'ordre a été mis en évidence. Cela a conduit à financer la reconstruction complète d'un VBRG.

Acquisition hélicoptères et accessoires (0,66 M€ en AE et 0,71 M€ en CP)

Par rapport à une prévision nulle au projet annuel de performance, 0,66 M€ en AE et 0,71 M€ en CP ont été consommés.

DEPENSES D'INTERVENTION

Après retraitement des erreurs d'imputation, 11 462 061 € en AE et 10 127 951 € en CP ont été consacrés aux dépenses d'intervention.

Cette dépense correspond aux subventions d'investissement accordées aux collectivités territoriales, en application du décret n° 93-130 du 28 janvier 1993, pour le financement des opérations immobilières de construction de casernements de gendarmerie. Cette aide en capital représente 20 % du montant des coûts plafonds pour les opérations réalisées par les communes dont la population est inférieure ou égale à 10 000 habitants et qui ne bénéficient pas du concours financier d'une ou plusieurs autres collectivités territoriales. Le programme est alors limité à 20 EUL (équivalents unité-logement). Elle est de 18 % dans les autres cas, le programme ne pouvant alors excéder 40 EUL.

Le coût de référence utilisé pour le calcul de la subvention est le coût-plafond de l'EUL. Cet EUL correspond à un logement nu pour 75 % et à une quote-part de locaux de service et techniques pour 25 %. Il est compté un EUL par gendarme d'active et un EUL par fraction de trois gendarmes adjoints volontaires. Ce coût-plafonds est revalorisé trimestriellement selon l'indice INSEE du coût de la construction (ICC). L'autorisation d'engagement correspond au montant de subvention attribué à la collectivité territoriale, sur demande de celle-ci, avant le début des travaux.

L'autorisation revêt un caractère définitif. Les crédits de paiement correspondent au paiement des engagements antérieurs à 2019. Les modalités de paiement peuvent prendre deux formes. La première est un paiement en deux fractions : les deux tiers sont réglés à la mise hors d'eau des bâtiments et le tiers restant à la livraison. La seconde est un paiement global à la livraison.

Ces dépenses s'élèvent à 11,46 M€ en AE et 10,13 M€ en CP pour une prévision de consommation de 5,49 M€ en AE et 7 M€ en CP. Elles ont pu être financées par le biais de redéploiement de crédits d'investissements immobiliers.

Action 05

Exercice des missions militaires

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	136 317 371		136 317 371	152 496 574		152 496 574
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	135 161 254		135 161 254	151 388 083		151 388 083
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 156 117		1 156 117	1 108 490		1 108 490
Crédits de paiement	136 317 371		136 317 371	152 496 574		152 496 574
05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet	135 161 254		135 161 254	151 388 083		151 388 083
05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet	1 156 117		1 156 117	1 108 490		1 108 490

L'action n° 05 regroupe l'ensemble des dépenses de personnel relatives aux missions effectuées dans ce cadre, sur le territoire national comme à l'étranger, notamment sur les théâtres d'opérations extérieures. Elle recouvre l'ensemble des missions dans le domaine de la défense et de la sécurité nationale : protection des intérêts français à l'étranger, missions de prévôté, sécurité de certains points d'importance vitale utilisés par les forces armées, protection permanente des institutions assurant la continuité de l'Etat, participation à des opérations de gestion de crise sous commandement militaire.

Les dépenses de personnel font l'objet d'une ventilation sur l'ensemble des actions du programme.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	136 317 371	152 496 574	136 317 371	152 496 574
Rémunérations d'activité	66 438 540	76 028 609	66 438 540	76 028 609
<i>05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet</i>	<i>65 875 070</i>	<i>75 475 961</i>	<i>65 875 070</i>	<i>75 475 961</i>
<i>05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet</i>	<i>563 470</i>	<i>552 648</i>	<i>563 470</i>	<i>552 648</i>
Cotisations et contributions sociales	69 577 020	76 203 427	69 577 020	76 203 427
<i>05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet</i>	<i>68 986 933</i>	<i>75 649 508</i>	<i>68 986 933</i>	<i>75 649 508</i>
<i>05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet</i>	<i>590 087</i>	<i>553 919</i>	<i>590 087</i>	<i>553 919</i>
Prestations sociales et allocations diverses	301 811	264 537	301 811	264 537
<i>05.01 – Exercice des missions militaires - hors administration centrale et cabinet</i>	<i>299 251</i>	<i>262 614</i>	<i>299 251</i>	<i>262 614</i>
<i>05.02 – Exercice des missions militaires - administration centrale et cabinet</i>	<i>2 560</i>	<i>1 923</i>	<i>2 560</i>	<i>1 923</i>
Total	136 317 371	152 496 574	136 317 371	152 496 574

Gendarmerie nationale

Programme n° 152 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur financé (Programme chef de file)	Prévision LFI		Réalisation	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
ANR - Agence nationale de la recherche (P172)	0	0	-14 741	125 259
Subventions pour charges de service public	0	0	-14 741	125 259
Total	0	0	-14 741	125 259
Total des subventions pour charges de service public	0	0	-14 741	125 259